

POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - NUMÉRO 258, SEPTEMBRE 2024



Services publics,
la bataille du budget

L'Éducation sous tension

Les voix de la rentrée

On assure ceux qui assurent l'avenir des citoyens de demain.

MAIF, assurance n°1 des enseignants.

Depuis ses débuts, MAIF est l'assurance de référence du corps enseignant. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est encore le cas. Il faut dire qu'avec le temps, on vous connaît plutôt bien. Et nous avons à cœur d'être toujours là pour vous : pour vous protéger, vous assurer, vous accompagner. C'est pourquoi la majorité* des enseignants est assurée MAIF. **Alors pourquoi pas vous ?**



assureur militant



17 Les voix de la rentrée

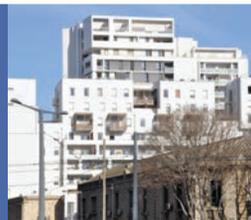
6 Services publics La bataille du budget



10 Finances publiques Choix politiques et budget de l'état



11 Crise Le logement des fonctionnaires en question



13 Gouvernement démissionnaire Une rentrée sous tensions



15 Parcoursup 2024 Quel bilan ?

24 Climat Un avenir brûlant



28 Saison théâtrale fabuleuse



30 Rencontre avec Jean Bellorini

Revue de la Fédération
Syndicale Unitaire
22 rue Malmaison,
93170 Bagnolet
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél. : fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0725 S 07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Benoît Teste
Rédaction :
Sandrine Charrier,
Matthieu Leiritz,
Arnaud Malaisé,
Hervé Moreau
Jacques Mucchielli,
Christophe Nouhaud,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Alain Senée
Valérie Soumaille
Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr
Impression : SIEP
Crédit photo couverture :
MIRA / NAJA

Prix au numéro : 0,70 €
Abonnement : 5,60 €
Si vous changez d'adresse,
veuillez communiquer
vos nouvelles coordonnées
à votre syndicat.



ÉDITO

Une urgence sociale et démocratique qui oblige

« *Le vote m'oblige* » avait dit Emmanuel Macron au soir de son élection comme président de la République face à la candidate du RN. Dans le communiqué de l'Élysée de ce 26 août 2024, la formule est devenue « *le vote oblige les partis* », et dans l'esprit du communiqué, c'est une obligation à... organiser la poursuite de la politique menée depuis sept ans ! Le vote dont il s'agit désormais est celui des législatives des 30 juin et 7 juillet derniers, et la seule coalition qui est exclue d'emblée dans le communiqué est celle du Nouveau Front Populaire pourtant arrivée en tête des suffrages. Les majorités relatives contraignent sans doute à des ajustements et recherches de voies de passage possibles mais cela ne saurait justifier le maintien d'une politique qui a conduit le pays au bord du précipice et est plus que jamais délégitimée. Dans cette situation, l'ardente obligation pour le mouvement social est ni plus ni moins que de défendre la démocratie, et en premier lieu la démocratie sociale. Fort.es d'avoir contribué à déjouer le funeste scénario d'une prise de pouvoir dès juillet dernier par l'extrême droite, fort.es de nos combats pour le progrès social et qui ont permis des reculs du pouvoir néo libéral et des prises de conscience, certes de manière très partielle donc insatisfaisante, nous devons organiser l'irruption du monde du travail, ses revendications d'abrogation de la réforme des retraites, de moyens pour les services publics, d'augmentation des salaires et des pensions et, dans l'immédiat pour la Fonction publique, d'augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice, d'abrogation des mesures choc des savoirs dans l'éducation. La FSU engage à des actions tout au long du mois de septembre pour déboucher sur une mobilisation d'ampleur, public – privé, début octobre au moment du vote du budget. Elle acte positivement que des mobilisations unitaires vont aussi avoir lieu pour réaffirmer l'exigence du respect du résultat des urnes, comme celle du 7 septembre. La rentrée 2024 peut et doit être celle où le monde du travail impose par ses mobilisations la nécessité d'emprunter d'autres chemins.



Benoît Teste

Présidentielle aux États-Unis

S'agissant de la première puissance mondiale, leur issue le 5 novembre aura un impact important sur les relations internationales. Si le protectionnisme semble désormais largement partagé entre les deux candidat-e, il n'en va pas de même de l'attitude vis à vis des conflits du Moyen Orient ou d'Ukraine, Donald Trump assumant un isolationnisme quand Kamala Harris s'inscrit davantage dans un soutien à Kiev et à une prise de distance avec la politique israélienne.

L'élection se jouera sans doute comme toujours sur les questions internes à la société américaine, et sur une certaine conception de la démocratie. Donald Trump s'inscrit dans une logique de revanche voire de vengeance face à celles et ceux qui lui ont barré la route en 2020, avec de vrais risques sur la nature démocratique des institutions. Le parti Républicain évolue toujours plus, comme dans de nombreux pays, vers l'extrême droite nationaliste, xénophobe masculiniste, climato sceptique et raciste. La victoire de Kamala Harris s'inscrirait dans l'héritage de Joe Biden, le président le plus favorable au mouvement syndical depuis Franklin Roosevelt.

CSFEF et IE

Uni-es et déterminé-es

Une délégation des syndicats de la FSU était présente à Buenos Aires du 26 juillet au 2 août pour les rencontres du Comité Syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) et le 10e congrès mondial de l'IE (Internationale de l'Éducation). L'occasion pour les deux organisations d'élire leur nouveau bureau et de se doter de nouveaux mandats.

Claire Guéville, du SNES-FSU, a été reconduite pour un nouveau mandat à la tête du CSFEF, tandis que le Sud-africain Mugwena Maluleke a été élu nouveau président de l'IE. Fidèle à son ADN, le CSFEF continue d'incarner une autre francophonie, plus indépendante et plus solidaire que la francophonie officielle. Il poursuit et développe son programme d'action autour de la mobilisation en faveur de l'école publique gratuite et de ses personnels et contre la marchandisation de l'éducation.

Au moment où l'UNESCO alerte sur le manque de 44 mil-



Le consensus syndical autour de la défense de l'école publique dépasse la francophonie, il est mondial.



lions d'enseignant-es d'ici à 2030, le consensus syndical autour de la défense de l'école publique dépasse la francophonie, il est mondial. C'est le fil rouge des 42 résolutions, les textes qui définissent les mandats de l'IE, adoptées par le congrès mondial. Des mandats qui donnent la primauté à l'humain sur la technologie, notamment l'IA, et qui s'ap-

puient sur les 59 recommandations du groupe de Haut Niveau de l'ONU pour lutter contre la pénurie mondiale d'enseignant-es. Les 1 200 congressistes du monde entier ont également choisi d'envoyer aux gouvernements un message clair de solidarité syndicale internationale avec des résolutions de soutien à Gaza, à l'Ukraine, contre l'extrême-droite et en faveur de l'éducation à la paix. ♦ Sandrine Charrier

« La droitisation structurelle des médias »

C'EST L'ACTU

Peut-on mesurer l'impact électoral de la diffusion des thématiques d'extrême droite par les médias contrôlés par Vincent Bolloré ?

La part d'audience des médias contrôlés par Bolloré a connu un record en mai 2024 lorsque CNews (2,8 %) a dépassé BFMTV (2,7 %). Cette montée en puissance facilite la diffusion et la banalisation des thématiques d'extrême droite. Cependant, écouter n'est pas nécessairement adhérer et voter. Ce qui doit inquiéter dans l'univers Bolloré est surtout le potentiel économique de concentration et de contrôle des médias : le fait qu'on dégrade sciemment, en se servant de la puissance de l'argent, le pluralisme de l'opinion publique, l'éthique de la discussion, de l'argumentation et de la vérification des faits, sur lesquels sont basées nos démocraties. Tout ceci illustre la droitisation structurelle des médias, qui fonctionnent de plus en plus en vase clos et par mimésis réciproque. L'existence d'un « problème » lié à l'immigration, la priorité de la « sécurité » pour les Français, le caractère « prédateur » et « punitif » du

programme économique de la gauche, l'essence antirépublicaine et antisémite de LFI : autant de contre-vérités fabriquées par les médias et devenues des prêts-à-penser.

La mesure prise contre C8 va-t-elle dans le bon sens ?

Évidemment. Si les médias sont régulés uniquement par le marché, rien ne garantit que le pluralisme politique soit protégé et que le pouvoir du plus fort n'installe pas son hégémonie dans l'espace public. Les ondes de la TNT appartiennent au commun ; il n'est pas possible d'y proférer des appels à la haine, des fake news, des propos xénophobes et stigmatisants.



Frederico Tarragoni, Professeur de sociologie politique à l'Université de Caen-Normandie et membre de l'Institut Universitaire de France. Auteur de La démocratie moléculaire. Gramsci par temps de crise, à paraître aux éditions Textuel (2025).

Propos recueillis par Matthieu Leiritz



Victoria,
professeure des écoles.

S'engager auprès de ceux
qui se mettent au service
des autres, c'est ça être
assurément humain.



Assurément
Humain

Grèves à la PJJ

Les professionnel·les de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ont appris fin juillet le non-renouvellement de 500 postes de contractuel·les dès septembre, décision confirmée par la directrice de la PJJ le 31 juillet. Quelques jours avant la journée de grève du 14 août à laquelle elle appelait, l'intersyndicale, avec le SNPESPJJ-FSU, obtenaient du ministre de la justice le déblocage de 3 millions d'euros pour renouveler les contrats des contractuel·les ayant eu une promesse d'embauche écrite, de celles et ceux ayant signé un contrat ou n'ayant pas bénéficié du délai de prévenance légale. Malgré une très forte mobilisation le 14 août, la direction de la PJJ (DPJJ) a annoncé qu'elle n'utiliserait pas les 3 millions débloqués en vue du renouvellement de tous les contrats indispensables au bon fonctionnement des services. L'intersyndicale dénonce le choix fait par la DPJJ de se plier au régime drastique imposé par Bercy au détriment des missions du service public et des besoins des adolescent·es et de leur famille, au détriment aussi des professionnel·les. Les agent·es contractuel·les représentent plus de 20 % des personnels (2 000 sur 9 200 agent·es de la PJJ), la suppression de l'équivalent de 50 postes par région, conduira à la dégradation des conditions d'exercice des missions et de la qualité de l'accompagnement éducatif. Elle appelait à une nouvelle journée de mobilisation et d'action, y compris par la grève le 29 août pour le renouvellement de tous les contrats indispensables au bon fonctionnement des services.



Services publics

La bataille du budget

La rentrée sociale s'effectue, après la parenthèse des JO, dans un climat de forte tension politique et sociale. Si en juillet la menace d'une prise du pouvoir par l'extrême droite a été – provisoirement – repoussée, le pouvoir en place se refuse à tirer les leçons de la crise démocratique et sociale que connaît le pays.

Sans jamais sortir de son rôle, en ne reniant rien de son indépendance, la FSU a pris toute sa place dans le barrage contre l'extrême droite et la nécessité d'imposer d'autres politiques, en soutenant, comme la CGT, le programme du Nouveau Front populaire. La victoire relative du NFP confirme l'aspiration d'une part importante de la population et du salariat à la rupture avec les politiques libérales qui, sur fond d'austérité budgétaire et d'injustice fiscale, illustrée par la « réforme » des retraites, sacrifient notamment les services publics. Cette victoire a permis de premiers succès, qu'il s'agisse de l'abandon – là encore provisoire – de la réforme de l'assurance chômage, de l'éloignement de la perspective d'une nouvelle attaque contre le statut de la Fonction publique, ou la mise en attente d'une partie des mesures du « choc des savoirs ».

Pour la FSU, seule la vigilance et la capacité du salariat à se mobiliser massivement peuvent permettre de repousser de nouvelles offensives libérales et d'enranger de nouvelles conquêtes. D'autant que le Président Macron et le gouvernement démissionnaire, quoique désavoué par le vote populaire, s'obstinent à rester dans le même sillage conservateur, notamment dans la préparation du budget. D'où les luttes engagées dans plusieurs secteurs, à l'initiative de syndicats de la FSU, comme l'action du SNPES-PJJ-FSU face au non renouvellement de nombre de contractuel·les, la grève lancée par la FSU – Snuipp le 10 septembre contre les évaluations inutiles

mais imposées aux élèves de primaire, ou les actions menées localement par le SNUTER – FSU dans les collectivités. La FSU s'engage dans une large mobilisation au moment des discussions budgétaires pour exiger une dotation supplémentaire d'urgence pour les services publics, de nouveaux choix dans l'éducation, une augmentation des salaires et pensions, l'abrogation de la loi retraites. Par ailleurs, soucieuse de préserver la démocratie politique et sociale, elle s'associera aux mobilisations pour le respect de la volonté populaire et donc la désignation d'un gouvernement porteur du programme du NFP. 🔥

Matthieu Leiritz

Les retraité·es se mobilisent pour la santé

Les organisations retraité·es du Groupe des neuf ont programmé une journée de mobilisation autour de la santé. Toute la population est concernée et les retraité·es sont particulièrement exposés aux effets du délabrement sur système de santé. Un travail militant de terrain est engagé pour faire remonter la réalité : extension et diversité des déserts médicaux, manque de spécialistes, délais d'attente pour les consultations (généralistes compris), dysfonctionnements et saturation des urgences, problème de transports médicaux, etc. La journée d'octobre sera une étape dans la mobilisation, pour notamment rappeler la revendication commune du 100 % Sécu des soins prescrits.

Assurance scolaire

De la maternelle aux études supérieures

Qui accompagne ses élèves de A à Z ?



LA MAE EST TOUJOURS
À VOS CÔTÉS POUR
ASSURER VOTRE MISSION
AVEC SÉRÉNITÉ !

AVEC L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE, VOS ÉLÈVES SONT PROTÉGÉS PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !

Les enfants sont couverts pour les dommages qu'ils peuvent causer (**responsabilité civile**), mais aussi pour les dommages corporels dont ils peuvent être victimes ou s'ils se blessent seuls (**garantie individuelle accident**). En cas d'accident, c'est aussi une sécurité pour les enseignants dont la responsabilité peut parfois être engagée si des élèves ne sont pas bien assurés.

Adhésion sur mae.fr

Recommandée par la



Pour toute information, contactez la MAE au 02 32 83 60 00

AP PI ENS 03/24 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Adobe stock.

Risques environnementaux dans les prisons

Dans un rapport sorti le 11 juillet, l'association *Notre affaire à tous* analyse les risques climatiques et environnementaux auxquels sont exposés les 188 établissements pénitentiaires français ouverts au 1^{er} janvier 2024.

Il ressort de cette étude que 100 % d'entre eux sont concernés par le risque de canicule, que près d'1/3 est confronté aux tempêtes et cyclones et 1/4 par le risque d'inondation, et que 15 prisons cumulent les 8 facteurs aggravants : surpopulation carcérale, vétusté des bâtiments, problème d'isolation, de fenêtres, d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, d'accès à l'eau, à l'électricité et cours de promenade inadaptés. Pourtant, et alors que les 76 000 personnes détenues sont dépendantes des autorités pour assurer leur sécurité, « *L'enjeu de l'adaptation des conditions de vie et de travail dans les lieux de privation de liberté à l'aune de la crise écologique (...) ne fait l'objet d'aucune politique publique et ne semble pas être pris en compte dans les programmes de construction et de rénovation des prisons* » déplore le rapport. Pour *Notre affaire à tous*, « *revoir la politique d'enfermement massif, absolument incompatible avec une politique d'adaptation au changement climatique* » est la première des nécessités.



CGT/FSU

Une dynamique de rencontres

Depuis novembre dernier, la FSU et la CGT ont engagé nationalement un travail autour de la refondation du syndicalisme de transformation sociale.

Après de premières rencontres à Toulouse puis à Perpignan, c'est à Rennes que se sont poursuivies en juin les réunions rassemblant des militantes et de la FSU et de la CGT pour décliner localement cette démarche. Cette dynamique de rencontres va se poursuivre dans les prochaines semaines. Elle pourra également s'appuyer sur un premier document grand public commun qui présentera la démarche engagée et ciblera quelques thématiques sur lesquelles les deux organisations syndicales partagent déjà beaucoup, tant dans les revendications que la démarche syndicale.

C'est le cas des salaires avec l'exigence d'une augmentation immédiate de 10 % accompagnée d'un mécanisme d'indexation. Comme sur la prise en charge des dépenses de santé qui doit se faire intégralement par le biais de la Sécurité sociale, le « 100 % sécu » ou encore la perspective d'une retraite de haut niveau dès

60 ans. Des services publics, « patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas », préservés et confortés, avec la place particulière d'une école dispensant une éducation émancipatrice pour toutes et tous, font également partie du bagage syndical commun. Comme la toute autre répartition des richesses ou les enjeux de la justice climatique dans le cadre du travail.

Enfin, la FSU et la CGT y expliciteront leur engagement pour lutter contre l'extrême-droite au quotidien dans le monde du travail ainsi que la juste irruption du mouvement

syndical dans le débat de société, notamment dans la période récente avec la campagne des législatives anticipées.

Ce socle commun important permet de « *se rassembler, s'unir pour être un creuset d'espoir* ». Un processus qui ne se limite pas aux deux organisations mais a bien, pour la FSU, « *vocation à s'élargir à toutes les organisations intéressées* » par la démarche. Une refondation syndicale dont s'empareront notamment les syndiqués de la FSU dans le cadre des débats de la préparation du prochain congrès de Rennes. ♦

Arnaud Malaisé

Évasions fiscales

L'évasion fiscale nous concerne toutes et tous. C'est ce que démontre ATTAC dans un nouveau livre disponible sur le site de l'organisation et en librairie depuis le 30 août. Tous les ans, les budgets publics (États, collectivités, Sécurité sociale) sont privés de milliards d'euros à cause de l'évasion fiscale. Comptes à l'étranger pour échapper à l'impôt, transfert des bénéficiaires d'entreprise dans un paradis fiscal, fraude à la TVA..., quelles sont les différents mécanismes de cette évasion ? Qui en profite ? Quelles sont les pratiques des États ? Des banques ? Des entreprises ? Comment évaluer le coût économique de cette évasion fiscale ? En 144 pages de texte et de bande dessinée, les auteurs-es apportent de nombreuses explications pour mobiliser contre ce scandale.



LA FSU SERA À LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

13 • 14 • 15 **Sept**
2024

LA BASE 217 (91)
Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

18h30 : inauguration du stand de la FSU
avec **LES SZGABOONISTES** (musette punk manouche)

SAMEDI 14 SEPTEMBRE



10h45 : Pas de ruralité vivante sans lycée agricole public !
avec *Frédéric Chassagnette et Yoann Vigner.*



16h00 : Soins, éducation, des services publics au bord du gouffre : comment retrouver le sens de ces métiers ?
avec *Sophie Vénéitay, Guislaine David, Roland Gori et Christophe Prudhomme*



19h00 : Concert de **GOING FORWARD** (punk rock alternatif)

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE



11h00 : Solidarité avec la Palestine : quelles actions concrètes ?
avec *Anne Tuailon, Jacques Borensztejn, Laurent Pagnier, Guy Tresallet, Pierre Stambul et Miguel Hernandez.*



14h00 : Terre en guerre, terre d'accueil : l'école peut-elle être un refuge ?
avec *Benoît Teste et nos invité.es de l'AFPS et de RESF*



16h00 : Concert de **ABO GABI** (chants du folklore palestinien)

Sécu : le budget dans l'attente

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale doit être présenté en Conseil des ministres fin septembre. Mais comme pour le budget de l'Etat, la situation politique créée et entretenue par le Président de la République rend l'exercice périlleux et le retard déjà accumulé pourrait favoriser l'adoption d'un budget minimal qui ne répondrait pas aux enjeux et crises en cours.

Pire, la loi de financement pourrait suivre la pente libérale prise depuis maintenant des décennies. Les préconisations émises par la Caisse nationale d'assurance maladie cet été ne sont à ce sujet pas rassurantes : elle propose, pour 2025, d'économiser 1,56Md€, en visant les prescriptions médicamenteuses, la lutte contre la fraude et contre les arrêts maladie. Cet été encore, le Comité d'alerte des dépenses de santé signalait que les dépenses en soins de ville pourraient être supérieures d'un milliard d'euros à ce qui avait été programmé par la loi de financement pour 2024. Le déficit de la Sécu serait bien plus élevé que ce qui avait été programmé par le gouvernement à l'automne dernier. Un changement de politique impliquant de restaurer les ressources est indispensable pour les hôpitaux, la perte d'autonomie et la prévention et contre les restes à charge, renoncements aux soins, désert médicaux, ...



Finances publiques

Choix politiques et budget de l'État

Tous les ans les budgets de l'État et de la Sécu doivent être adoptés avant la fin de l'année civile, pour que les ressources puissent être légalement prélevées et les dépenses engagées dès le mois de janvier.

Le retard délibérément pris par le président de la République pour la désignation du ou de la premier-e ministre et du gouvernement est à ce titre hautement stratégique, il tente ainsi d'imposer la poursuite des politiques néolibérales menées depuis le début de son premier mandat. C'est le sens donné aux « lettres-plafond » envoyées à chaque ministère le 20 août par Gabriel Attal, Premier ministre démissionnaire. Bruno Le Maire avait affiché en juillet sa volonté d'imposer 5 milliards de restrictions sur les finances publiques de 2024, en plus des 10 milliards déjà imposées par décret. Gabriel Attal n'a pas suivi cette voie, mais en engageant une reconduction des budgets à l'identique de 2024, il impose une réduction en valeur équivalente à 10 Md€ du fait de l'inflation.

Pourtant, depuis 2017, les réductions d'impôts, de taxes et de cotisations n'ont eu aucun effet sur la croissance économique, contrairement à ce que promettent les théoriciens des politiques de l'offre. En 2023 la croissance économique française n'aura été que de 0,9 % et devrait ne pas dépasser les 0,5 % en 2024 (projection de l'OFCE). Le recul des recettes publiques n'a fait qu'aggraver les déficits, malgré les restrictions budgétaires déjà engagées. En fait, ces déficits et l'accroissement de l'endettement public sont délibérément organisés et

servent de prétextes aux restrictions budgétaires sans fin, contre les services publics et contre les dépenses sociales. Le retard du calendrier budgétaire est par ailleurs handicapant et anti-démocratique, car le projet de budget doit être présenté mi-septembre au Haut conseil des finances publiques et au Conseil d'État, puis déposé à l'Assemblée nationale le 1^{er} octobre. Et l'absence de majorité parlementaire pourrait entraver l'adoption d'un budget, même à coup de 49.3. ♦

Hervé Moreau

Le « déficit excessif » de la France

Sans surprise, la Commission européenne place la France en « procédure pour déficit excessif », en raison d'un déficit public pour 2023 qui aura atteint 5,5 % du PIB contre les 4,7 % de programmés et une dette publique représentant 110 % du PIB. Les critères budgétaires (% de déficit) et financiers (% de dette publique) issus du pacte de stabilité et de croissance de 1997 ont été rétablis en 2024. Tous les ans, dans le cadre d'un processus de contrôle dénommé le semestre européen, la Commission européenne établit des rapports pour chaque pays et émet des préconisations de réformes à l'encontre de ceux qui ne respectent pas les critères. Le respect des réformes structurelles libérales permet d'échapper aux sanctions financières.

Crise

Le logement des fonctionnaires en question

Dans le cadre de l'agenda social, des discussions se sont ouvertes en 2023 sur le logement des agent.es des services publics.

Il y en effet urgence. Le rapport remis en avril 2024, par le député Renaissance David Amiel à la demande du Premier ministre, qualifie la situation d'insoutenable. Nombre d'agent-es ne trouvent pas à se loger à une distance raisonnable de leur lieu de travail, ou sont contraint-es de se loger dans des conditions profondément dégradées, ce qui entraîne une détérioration des conditions de vie et de travail et une perte d'attractivité de la Fonction publique. Il formule de nombreuses recommandations parmi lesquelles : étendre la garantie VISALE (garantie des impayés de loyers) aux agent-es du public, développer le logement dit intermédiaire et flé-



Un grand nombre d'agent-es ne trouve pas à se loger à une distance raisonnable de leur lieu de travail.

cher une partie de cette offre vers les agent-es, ...

La FSU, dans le cadre de ces discussions de l'agenda social, a porté ses propres revendications : faciliter l'accès au logement des fonctionnaires, sans les mettre en concurrence avec les publics les plus fragiles, augmenter les rémunérations, étendre le 5 % préfectoral de logements réservés à l'ensemble des agent-es du public, développer

le parc de logements sociaux, ... Si les discussions ont été riches, les mesures concrètes tardent à venir. Une Délégation interministérielle au logement des agent-es du public (DILoAP) a été officiellement créée, afin de porter une politique coordonnée entre les employeurs publics, mais elle n'est toujours pas installée. La FSU demande sa mise en place effective ainsi que la poursuite des travaux engagés depuis un an. ◆

Christophe Nouhaud

Violences contre les agent-es du public

Selon une étude de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFFP), les agent.es des services publics sont 59 % à déclarer que les violences physiques qu'ils ont subies ont eu lieu dans un cadre professionnel, contre 19 % de salarié-es du privé. L'écart s'explique par une exposition professionnelle plus forte : 45 % des atteintes subies par les agent-es du public sont liées à leur métier, contre 33 % pour les salarié-es du privé. Les policier-es, militaires, et pompier-es, représentant 5 % des agent-es, concentrent 19 % des victimations professionnelles. Les professions intermédiaires de la santé et du travail social, regroupant 11 % des agent-es, subissent 17 % des violences. Les femmes, représentant 64 % des effectifs, subissent 61 % des atteintes, et 4 % des immigré-es, qui composent 7 % des effectifs, déclarent subir des violences. Enfin, 9 % des agent-es du public victimes portent plainte, contre 3 % dans le privé.

Hôpitaux

La casse continue

La situation des hôpitaux publics ne cesse de se dégrader. Les tensions estivales démontrent une fois de plus qu'il y a urgence à stopper la casse du service public de santé.

Or, alors que les médecins titulaires sont en sous-effectif (il en manquera 1 500 en septembre), que la Cour des comptes a pointé du doigt les dérives du recours à l'intérim, que l'accès aux urgences a été rendu très difficile suite aux fermetures de services plus nombreuses, le gouvernement profite de la

situation politique pour publier un arrêté qui risque de mettre patient-es et personnels en danger.

En effet cet arrêté précise que l'accueil physique d'une personne arrivant dans un service d'urgence peut être assuré par un-e professionnel-le en santé ou une personne titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence. Autrement dit, possiblement par un-e secouriste. Cette personne, qui aura bénéficié d'une formation

ultra rapide de 14 heures, risque de mettre les patient-es en danger, n'étant pas à même d'évaluer la gravité potentielle d'une situation. L'orientation préalable pourra quant à elle être faite par un-e auxiliaire médical-e. Les patient-es sont invité-es à consulter le site internet de l'ARS avant de décider de se rendre aux urgences.

Alors que quatre patient-es sont décédé-es aux urgences du CHU de Nantes entre juillet et août après avoir attendu jusqu'à

50 heures, le gouvernement persiste dans des choix qui consistent à réduire le droit à être soigné en proximité et à généraliser le fonctionnement en mode dégradé.

Lutter contre le manque de médecins hospitalier-es exige de revaloriser leur statut, en prenant en compte la pénibilité, leur salaire, et à mettre en place un véritable maillage d'établissements sur l'ensemble du territoire. ◆

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Maires du 93 débouté-es

Les 12 maires* de Seine-Saint-Denis ont subi un nouvel échec dans leur démarche visant à contraindre l'État à investir davantage dans l'éducation dans leur département. Le préfet s'est félicité du rejet par la cour administrative d'appel de leur requête, dans laquelle ils et elles utilisaient leurs pouvoirs de police pour enjoindre l'État d'agir. En avril, le tribunal administratif de Montreuil avait déjà suspendu les arrêtés municipaux de ces maires qui exigeaient 500 euros par jour tant qu'un plan d'urgence ne serait pas mis en œuvre. Cette action faisait écho aux mobilisations réclamant des moyens pour réduire les inégalités scolaires dans le département.

* Il s'agit des maires de Bagnolet, Bobigny, La Courneuve, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, L'Île-Saint-Denis, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville, Sevran et Stains.

Concours : pas de réforme ?

Nicole Belloubet a annoncé en juillet – lorsqu'elle était encore ministre en exercice – que le décret sur le projet de la réforme des concours ne paraîtrait pas comme prévu. L'architecture d'ensemble de la réforme pose toujours problème. Elle ne répond en rien aux enjeux d'attractivité de nos professions. Sans gouvernement à la rentrée, ce sont les futures candidat-es qui risquent d'en subir les conséquences si aucune mesure d'urgence n'est prise pour les encourager à passer les concours et à prendre leur poste à la rentrée 2025. La FSU continue d'exiger le retrait de cette réforme et porte une tout autre ambition pour une réforme décisive pour l'avenir du service public d'éducation.

Jeux olympiques

De l'or pour le service public

Les JO de Paris semblent avoir rencontré un fort engouement populaire. Les services publics et leurs agent-es ont été fortement sollicités en particulier dans les transports, la santé, la sécurité ou la propreté, pour contribuer à ce succès.

Cependant, cette mobilisation s'inscrit dans un contexte où les services publics sont fragilisés du fait des politiques austéritaires conduites depuis de nombreuses années. Elle n'a pu être réalisée qu'au prix de conditions de travail dégradées, de sacrifices personnels (comme le report de congés), compensés de façon très aléatoire par quelques primes auxquelles toutes les catégories de personnels n'ont pas eu droit.

Aux lendemains des JO, les efforts demandés aux agent-es ne sont pas payés de retour, et les services publics dans leur en-



Le métro de Paris a réussi à organiser des flux inhabituels.

semble se trouvent dans une situation qui dans bien des cas est proche de la rupture. Dans de larges secteurs de la Fonction publique, cette situation alimente la perte d'attractivité dont la conséquence est l'absence de possibilité de recrutement en nombre suffisant. Le renforcement des services

publics doit donc être impérativement à l'ordre du jour du prochain gouvernement. Pour ce qui concerne plus particulièrement la pratique sportive, le SNEP-FSU revendique un renforcement de l'EPS et une politique ambitieuse de soutien aux associations sportives et à la formation aux métiers du sport. ♦

Christophe Nouhaud

Pass Culture

Un bilan contrasté

Généralisé depuis 2021, le pass Culture permet à tou-ttes les jeunes d'avoir accès, l'année de leurs 18 ans, à un crédit individuel de 300 € utilisable pendant 24 mois via une application de géolocalisation pour découvrir et réserver des sorties culturelles dans leur région, des biens culturels et des offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques...).

Le rapport évaluant le dispositif, publié mi-juillet par l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC), révèle que si le recours au pass augmente (73 % des jeunes né-es en 2003 et 81 % de celles et ceux né-es en 2004 en

ont bénéficié), des contrastes existent sur différents plans. Contrastes entre territoires, le taux atteint pour la génération 2003, 98 % à Paris, contre 50 % en Martinique, 48 % en Lozère et 4 % à Mayotte. Contrastes selon le niveau d'éducation : la fréquentation culturelle des Français-es étant plus fortement corrélée avec le niveau de diplôme qu'avec le niveau de revenu. Ainsi, de même que la visite d'un monument, la sortie au musée ou la pratique artistique « sont corrélées positivement au niveau de diplôme des parents », 87 % de jeunes dont les parents sont di-

plômés de l'enseignement supérieur ont téléchargé l'application pour 67 % de celles et ceux dont les parents ont le certificat d'études primaires. Contrastes aussi dans les réservations effectuées par les bénéficiaires. 71 % concernent des livres, 18 % le cinéma, et seulement 1 % le spectacle vivant. Autant de constats qui justifieraient une amplification des actions de médiation spécifiques, coconstruites avec les lieux et les opérateurs culturels, pour certaines catégories d'offres de même que pour cibler certains publics plus éloignés. ♦

Valérie Sourmaille

Gouvernement démissionnaire

Une rentrée sous tensions

En juillet, les Français-es ont exprimé clairement une volonté de rupture, notamment sur les questions éducatives. Les mobilisations énormes de la Seine-Saint-Denis ont montré la détermination des personnels, élues, parents et citoyens à exiger des politiques ambitieuses. Or le gouvernement démissionnaire a poursuivi cet été les orientations choisies depuis Jean-Michel Blanquer et confirmées par l'ensemble des ministres qui lui ont succédé.

Nomination d'une nouvelle directrice proche de Blanquer à la tête de la DGESCO, mise en œuvre du « Choc des savoirs » pourtant rejeté massivement par les personnels, les élues, les familles et condamné presque unanimement par la recherche en éducation, une école inclusive qui atteint ses limites faute de moyens adéquats, des centaines de millions d'euros d'économie à réaliser alors que des milliers de postes ne seront encore pas pourvus le 2 septembre : l'École est pourtant exsangue avec les suppressions de postes, la crise de recrutement, la perte de sens du métier et la concurrence grandissante du privé qui



La médiatrice de l'Éducation nationale alerte sur le mal-être des personnels et des familles.

conduit à une forme de séparatisme social et scolaire. Solution selon l'exécutif à la crise de recrutement, la refonte de la formation initiale a heureusement été suspendue.

Les sujets ne manqueront pas aux personnels à la prérentrée ainsi que dans les foyers le soir du 1^{er} septembre. Les tensions seront nombreuses. Dans son rapport publié le 17 juillet, à partir de 20 000 témoignages et saisines, la médiatrice de l'Éducation nationale alerte sur le mal-être des personnels et des familles. Les personnels, agent-es et contractuel-les, décrivent une forme d'épuisement lié à l'effort constant d'adaptation aux crises, aux réformes successives et à la dégradation de leurs métiers et de leurs conditions de travail. Le rapport entre l'École et les familles se détériore. La situation est inédite. La ministre démissionnaire, alors

Allocation de rentrée

Les prix des fournitures scolaires baissent, à cette rentrée de 1,27 % pour un élève de Sixième, la Confédération syndicale des familles (CSF) pointe un recul ce budget de 6,8 % des familles. En 2023 le coût avait augmenté de 8,73 % et le budget consacré à ce poste subissait un bond de 11,3 %. Cette baisse, expliquée par le ralentissement de l'inflation et la baisse des prix du papier (-12,63 %), ne suffira cependant pas à compenser plusieurs années de hausse des prix, le coût moyen de la rentrée restant plus élevé qu'avant la crise sanitaire. Pour la CSF, la baisse générale découle également des stratégies d'achats opérées par les parents d'élèves : moins de marques, recherche de l'enseigne la moins chère, achats groupés. Trois millions de foyers percevront l'allocation de rentrée scolaire cette année. Elle s'élève à 416,40 € par enfant âgé de 6 à 10 ans, 439,38 € de 11 à 14 ans et 454,60 € de 15 à 18 ans.

qu'elle approuvait il y a peu des restrictions budgétaires annoncées par Bercy, a, lors de sa conférence de rentrée, qualifié le budget prévu pour 2025 d'insuffisant. Dans un contexte tendu et potentiellement très conflictuel, les personnels restent déterminés.

Cette détermination n'a pas faibli lors de cette rentrée. Les enseignant-es du premier degré seront en grève le 10 septembre pour exiger de véritables moyens. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Rentrée étudiante

L'augmentation des frais d'inscription, des coûts de l'énergie et des loyers Crous alourdit le coût de la vie étudiante, selon une enquête publiée mercredi 14 août de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Pour 2024-2025, ce coût augmente de 2,25 %, soit 482,16 euros par an, après une hausse de 6,47 % l'année précédente. Les tarifs d'inscription universitaire (+2,93 %), les coûts de l'énergie (+4,8 %), et les loyers Crous (+3,5 %) contribuent à cette hausse, tandis que les bourses stagnent ; depuis 2017, le coût de la vie étudiante a grimpé de 27,76 %. Hania Hamidi, secrétaire générale de l'UNEF dénonce aussi le manque de logements Crous, avec seulement 8,8 % des 60 000 logements promis par Emmanuel Macron construits.

Uniforme dans les écoles

Un avis de marché initié par le ministère de l'éducation nationale concernant une étude pour évaluer les expérimentations d'une tenue vestimentaire commune à l'école a été publié le 25 juillet au bulletin des marchés publics.

Le prestataire aura 14 mois pour réaliser cette étude. Elle est notamment financée sur le programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale ». Sur cette question, la littérature scientifique est peu disserte. Les quelques études existantes relèvent plutôt l'absence d'effets bénéfiques du port d'un uniforme.

Nomination inquiétante à la DGESCO

Edouard Geffray qui avait été nommé en septembre 2017 Directeur général des Ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale et Directeur général de l'Enseignement scolaire en juillet 2019 quitte ses fonctions. Il est remplacé par Caroline Pascal, proche de Jean-Michel Blanquer, laquelle avait été nommée à la tête de l'inspection générale en mars 2018 par ce dernier. Continuité oblige...

Médiatrice de l'ÉN

Sur les 20 000 saisines reçues par la médiatrice de l'Éducation nationale 73 % proviennent des usager-es. (familles du premier degré pour 37 %, élèves et étudiant-es pour 30 %). Trois objets sont récurrents : le contenu des enseignements, les problématiques liées à la mise en œuvre de l'École inclusive et l'accroissement de l'agressivité dans les relations entre les familles et l'école. Le rapport souligne l'engagement des enseignant-es mais aussi un besoin d'explication pour les familles notamment pour les examens et la notation.

DROM

Rentrées sous tension

La rentrée s'effectue dans les DROM dans des conditions toujours plus difficiles. Manque de personnels, carences d'établissements face à la pression démographique, conditions d'apprentissage dégradées pour les élèves comme pour les enseignant-es, le tout parfois dans un contexte de grave crise politique voire de violences comme à Mayotte.

Ainsi en Guyane, la rentrée 2024 s'annonce avec les mêmes difficultés que l'année dernière qui avait vu, pour le seul second degré une moyenne de cinq enseignant-es manquant-es par EPLE soit un total de près de 250 enseignant-s et Psy-ÉN manquant au jour de la rentrée des élèves. À Mayotte, des classes de CP surchargées, de nombreux enfants non scolarisés.

À cela s'ajoutent des contraintes de bâti, des 10 EPLE (5 collèges et 5 lycée) actés en 2017 suite aux accords de Guyane, seuls 1 lycée et 3 collèges sont sortis de terre. Le retard est immense



La FSU réclame de la part de l'État et des collectivités locales une prise de conscience de la gravité de la situation.

avec de multiples conséquences : les effectifs par classe en augmentation partout, les emplois du temps des enseignant-es et des élèves fortement dégradés, la possibilité des élèves à suivre une filière choisie. De nombreux élèves subissent leur orientation post Troisième et un certain nombre est

forcé de redoubler faute de place en LP ou est invité à passer en Seconde GT malgré des projets et des capacités à l'opposé.

La FSU réclame de la part de l'État et des collectivités locales une prise de conscience de la gravité de la situation et des engagements financiers et humains à la hauteur des besoins. ♦ *Matthieu Leiritz*

Jour de carence

La santé mise à mal

Une étude de l'Insee sur les effets du retour de l'application du jour de carence à compter de 2018 centrée sur les personnels de l'éducation nationale en confirme les conséquences néfastes. Notamment pour les femmes et les personnels exerçant en éducation prioritaire qui sont davantage concerné-es par les arrêts maladies et donc davantage pénalisés financièrement.

Statistiquement, cette régression des droits à santé a pour effet de diminuer les arrêts de

travail pour maladie ordinaire de courte durée. Le nombre d'arrêts d'une journée a ainsi diminué de 44 %, ceux de deux et trois jours de 25 % et ceux de 4 à 7 jours de 12 %. L'incidence est très faible sur les arrêts plus importants. Ainsi en moyenne, le nombre total d'arrêts diminue de 23 % mais le nombre total de jours ne diminue que de 5 %.

Sur la santé, l'impact du jour de carence reste encore flou. Les effets de cette mesure pu-

nitive poussant les personnels à travailler tout en étant malade sont vraisemblables même s'ils sont difficiles encore à mesurer par la statistique publique : l'aggravation des symptômes, le risque de rechute, la hausse des contaminations sur le lieu de travail...

Cette étude conforte la FSU dans son exigence d'abandon du jour de carence, pénalité injuste et inefficace. ♦

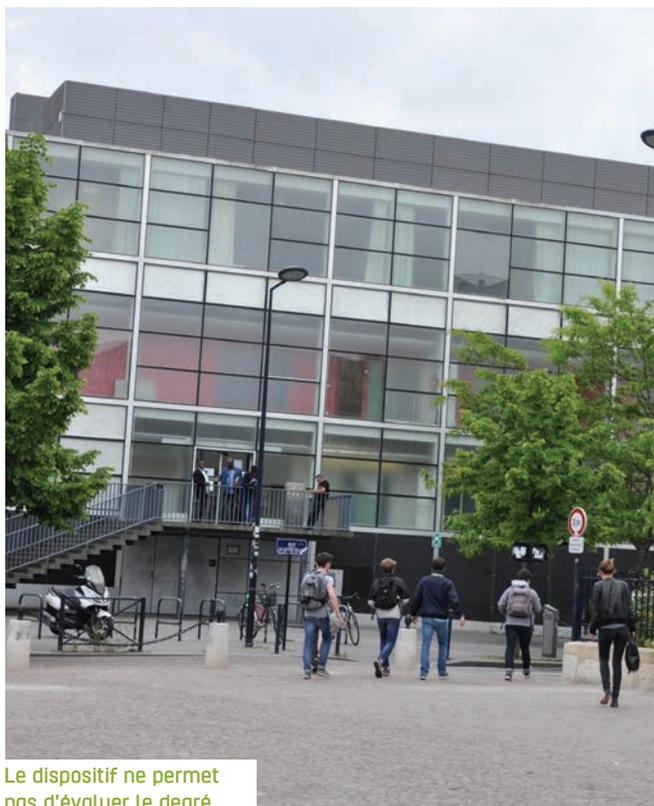
Arnaud Malaisé

Parcoursup 2024 Quel bilan ?

La session 2024 de Parcoursup se termine le 12 septembre. Demeure son cortège de défaillances et de candidatures perdues.

Un rapport de l'Inspection générale publié le 15 juillet interroge l'organisation de la première année des formations supérieures et tente d'analyser les effets de la loi ORE (orientation et réussite des étudiants). Sans remettre en cause le principe de la sélection généralisée, il souligne les défauts majeurs d'un système dans lequel les jeunes se perdent, d'autant plus que le nouveau lycée les prépare moins bien aux poursuites d'études.

Ce système entretient la confusion dans un marché de l'enseignement supérieur dominé par le privé, vide les formations sélectives des lycées (BTS et CPGE) et dégrade les conditions d'entrée en études pour les jeunes les moins socialement favorisés. Par exemple, des CPGE ou des BTS sont moins sélectifs que des Licences. Elles ne font pas le plein, alors que de nombreux candidat-es restent sur le carreau. Quel sens donner à ce caractère sélectif conclut le rapport, quand des formations



Le dispositif ne permet pas d'évaluer le degré réel de satisfaction des candidat-es.

réputées « non sélectives » sélectionnent davantage que les « sélectives » ?

Dans le même temps, si 9 bachelier-es sur 10 ont reçu au moins une proposition à l'approche de la rentrée combien l'ont acceptée, et combien l'ont

choisie par défaut ? Le dispositif ne permet pas d'évaluer le degré réel de satisfaction des candidat-es, faute de hiérarchisation a priori des vœux. En s'appuyant sur des comparaisons internationales et des enquêtes de terrain, le rapport tente ainsi d'identifier les ressorts de la « réussite étudiante » et dénonce les défaillances d'un système qui ne permet pas d'assurer aux jeunes des poursuites d'étude de qualité. Il en appelle à reconstituer de la « proximité pédagogique » à l'université, manière de souligner qu'aucune amélioration ne peut se faire sans moyens humains supplémentaires.

Pour la FSU, pour garantir de bonnes conditions de rentrée dans l'enseignement supérieur, il faudra en finir avec Par-

Un rapport du CESE sur la réussite à l'école

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté son rapport et son avis « Réussite à l'école, réussite de l'école » le 25 juin 2024

Dans une société fracturée et inégalitaire, face à des évaluations internationales qui mettent en évidence des disparités importantes, contre le déterminisme social, l'ambition de faire réussir tou-ttes les élèves exige un positionnement clair à plusieurs niveaux. Le CESE préconise ainsi de parler de la réussite de tou-ttes les élèves et d'abandonner les termes d'« égalité des chances ».

Il affirme qu'un changement en profondeur ne peut se faire qu'en coconstruction, avec chaque acteur et actrice de l'école. Ces personnels, parents, élèves élu-es, militant-es associatifs ont été invité-es à des échanges qui ont débouché sur des propositions.

Le CESE préconise de redéfinir les finalités de l'École (pourquoi ? comment ?), d'engager les transformations nécessaires à la réussite de tous et toutes, de mettre en place un plan pour réduire la ségrégation (vers plus de mixité en révisant tant la carte scolaire que celle de l'éducation prioritaire), former qualitativement les enseignant-es et les revaloriser. Le CESE propose de travailler à l'amélioration du climat scolaire.

Pas de changement résultats REP+/hors REP

Dans une note d'information datée du 2 juillet la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) constate qu'en 2024, à mi-CP, les résultats aux évaluations progressent dans 5 des 8 domaines évalués. En français, les ¾ des élèves sont entrés dans la lecture. La compréhension des phrases lues est le domaine le moins maîtrisé. En maths c'est le cas pour la résolution de problèmes. Dans la plupart des domaines, la réussite des élèves retrouve un niveau comparable à 2021. Entre le début et la mi-CP, les écarts entre les élèves de l'éducation prioritaire et du public hors éducation prioritaire se réduisent ou restent stables.

coursup et démocratiser un accès à l'enseignement supérieur devenu encore plus inégalitaire.  Sandrine Charrier

TRAVAIL ET SYNDICALISME

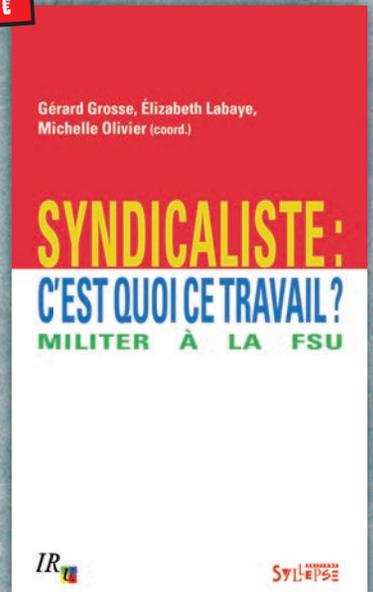


L'activité militante au sein des CHSCT

Un rapport d'enquête sur l'activité des militant-es de la FSU au sein des CHSCT. En donnant la parole aux militant-es et à leurs 10 ans d'expérience de CHSCT, il se veut être une ressource face aux enjeux de santé au travail.

À télécharger gratuitement sur le site de l'Institut de recherches de la FSU : <https://institut.fsu.fr/rapport-chsct-2023/>

3€

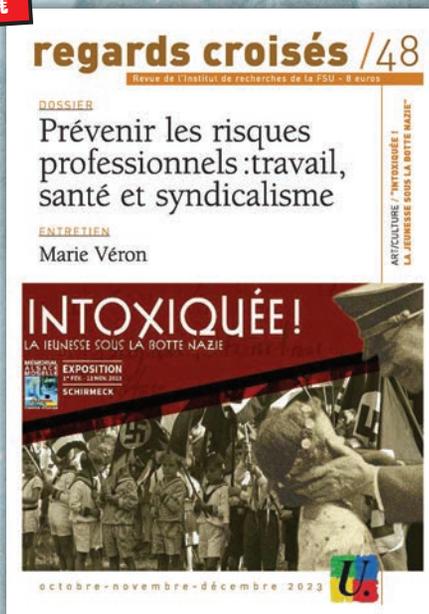


Syndicaliste, c'est quoi ce travail ?

Des militant-es Interrogent leur travail pour mieux comprendre ce qui est en jeu dans leurs activités syndicales, ce qu'ils et elles y engagent et ce qu'ils et elles en retirent.

À commander (3,00 €) sur le site de l'Institut de recherches de la FSU : <https://institut.fsu.fr/produit/syndicaliste-cest-quoi-ce-travail-militer-a-la-fsu/>

7€



Prévenir les risques professionnels : travail, santé et syndicalisme

Regards croisés, décembre 2023

À commander (7,00 €) sur le site de l'Institut de recherches de la FSU : <https://institut.fsu.fr/produit/regards-croises-n48-2/>

Les voix de la rentrée



Dossier réalisé par :
Sandrine Charrier, Matthieu Leiritz, Arnaud Malaisé,
Hervé Moreau, Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Alain Senée, Valérie Soumalle

Soyons démocrates : le Président nomme un gouvernement et un-e Premier-e ministre issu-e du NFP. Quels devraient être, pour la FSU, les principaux chantiers revendicatifs à même de répondre aux aspirations sociales et d'apporter une rupture avec les politiques libérales qui nourrissent le RN ?

L'actualité des luttes sociales et syndicales ne connaît aucune trêve estivale ou olympique. Pour la FSU, quel que soit l'aboutissement de la séquence politique ouverte par la dissolution de l'assemblée nationale, la priorité demeure, une fois la menace RN provisoirement reportée, la lutte pour les revendications du salariat. Le nouveau paysage politique n'est d'ailleurs pas sans incidence sur la capacité à créer un rapport de force favorable à des avancées, pour autant que se développent des mobilisations en ce sens.

La FSU, comme la CGT, n'ont jamais confondu indépendance syndicale et neutralité. C'est la raison pour laquelle, face au péril d'extrême droite, mais aussi aux conséquences des politiques libérales qui en sont l'un des principaux carburants, les deux organisations ont, dans un précédent quasi historique, en toute responsabilité fait le choix de soutenir les candidat-es qui portaient le programme du Nouveau Front populaire.

La victoire – certes relative – du NFP comme la défaite – sans contestation possible – du camp présidentiel constitue donc un désaveu des

politiques d'abandon social menées depuis trop d'années.

Elle constitue pour le syndicalisme de transformation sociale un point d'appui pour poursuivre et accroître les luttes sur les chantiers économiques et sociaux.

Pour la FSU, il y a en effet urgence dans de nombreux domaines qui touchent au quotidien des salarié-es, en activité comme retraité-es. Qu'il s'agisse des salaires et des pensions à revaloriser, de la réforme des retraites à abroger, tout comme le pseudo choc des savoirs ou la énième dégradation de l'assurance chômage, des services publics à fortifier ou des lois liberticides à supprimer, la tâche est considérable.

Le syndicalisme n'a pas pour vocation de gouverner, ni de fournir des programmes clé en main aux élu-es de la nation. Mais il se doit de porter et de faire partager les aspirations du salariat, dans un dialogue transparent avec les forces politiques progressistes, dans le strict respect de l'indépendance syndicale, comme cela peut être le cas dans plusieurs pays notamment européens. Enfin, un tel dialogue ne saurait constituer, en aucun cas, un blanc-seing à l'action d'un gouvernement quelle qu'en soit l'orientation politique.

Et, pour le syndicalisme que pratique la FSU, seule l'intervention du salariat peut, à travers les mobilisations, accélérer l'avancée des chantiers pour construire la démocratie comme la justice sociales.

Le syndicalisme à la hauteur



Cgt, Cfdt, FSU, Unsa et Solidaires ont dénoncé le danger d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir et la nécessité d'« un sursaut démocratique et social ».

Le syndicalisme, et notamment la FSU, a pleinement participé, et de façon inédite, à la séquence politique créée par la dissolution et les élections législatives anticipées. Dès le lendemain de l'annonce présidentielle, une intersyndicale rassemblant la Cgt, la Cfdt, la FSU, l'Unsa et Solidaires s'est exprimée d'une seule voix pour dénoncer le lourd danger d'une arrivée potentielle de l'extrême droite au pouvoir et la nécessité d'« un sursaut démocratique et social » pour la contrecarrer.

Une prise du pouvoir rendue assez plausible par les sondages et les résultats des élections européennes tout juste tenues, qui remettrait en cause les droits démocratiques et sociaux tant pour les salarié-es, que les femmes, les personnes LGBTQIA+ comme celles étrangères ou considérées comme telles. Face à ce grave danger nourri par les politiques néolibérales de ces dernières années et une pratique verticale du pouvoir, allant dorénavant jusqu'au déni du résultat

des élections, conduisant à une crise multiple conjuguant crise sociale, démocratique et politique, le syndicalisme a listé et mis en avant tout une série de revendications pour répondre à l'urgence sociale et environnementale. Il a notamment mis en avant la nécessité d'une abrogation de la réforme des retraites, d'une hausse des salaires et pensions et d'investissements massifs pour renforcer les services publics. Le Nouveau Front populaire (NFP) a fait ensuite siennes ces neuf propositions au sein de son programme.

Nécessité d'alternatives sociales

Et surtout les cinq organisations syndicales ont appelé, le week-end suivant, à des manifestations reprenant cette double exigence de refus de l'extrême-droite et de nécessité d'alternatives sociales. Des manifestations qui ont permis de dynamiser cette séquence et le début de la campagne législative, tout

Pas de blanc-seing

Tout en conservant son indépendance, la FSU a exprimé son soutien aux candidat-es du Nouveau front populaire (NFP) lors des élections législatives. Cela a été un exercice délicat et inédit de la part des syndicats de la FSU qui entendent préserver leur autonomie et leur indépendance, tout en faisant barrage à l'extrême droite et promouvoir des mesures sociales de rupture. Ce soutien lors du vote n'était pas, et ne sera jamais un blanc-seing. Les député-es élu-es portent maintenant une responsabilité immense, car tout abandon de leur engagement serait perçu comme une trahison, sous quelque forme que ce soit, et ouvrirait la voie au RN.

comme les « alertes féministes » organisées le dimanche suivant par plus de 200 organisations. Face à l'imminence du danger d'un RN parvenu au pouvoir et pouvant dérouler sa politique raciste, xénophobe et anti-sociale, deux organisations syndicales se sont encore davantage engagées. La Cgt et la FSU ont ainsi appelé clairement à voter dès le premier tour des législatives pour les candidat-es portant le programme NFP. Une décision totalement inédite pour la FSU et prise en tout indépendance vis-à-vis des partis politiques (lire ci-dessous).

L'enjeu de la rentrée sociale

Après avoir contribué à la défaite de l'extrême-droite et à la victoire du NFP, coalition qui s'appuie sans contestation possible sur le plus important contingent de député-es, le syndicalisme entend bien poursuivre jusqu'au bout son implication. Le gel des projets en cours de la majorité précédente qui constituaient autant de mauvais coups contre les salarié-es et la population, comme la réforme de l'assurance-chômage ou celle de la Fonction publique, ne suffit pas, loin de là. L'enjeu de la rentrée sociale sera bien de construire des mobilisations pour obliger à des réponses face à l'urgence sociale et climatique. ♦

Réformer la fiscalité pour financer les services publics



De quoi réparer l'école et l'hôpital, développer le réseau de transports en commun, financer des logements sociaux...

Le dogme du refus de toute hausse d'impôts, même ciblée uniquement sur les plus riches ou sur les surprofits faramineux d'une partie des entreprises, notamment les plus grandes, empêche le bon financement des services publics. Ces derniers se retrouvent aujourd'hui asséchés par des années de coupes et d'insuffisances budgétaires, ne tenant finalement que par l'engagement des personnels. Dégager des fonds pour les réparer et les conforter nécessite donc la mise en chantier urgente d'une réforme fiscale dégageant des ressources nouvelles par une juste contribution des plus riches et des grandes entreprises. Une fiscalité vraiment redistributive permettant de renforcer au plus vite par une dotation d'urgence de 30 milliards les moyens alloués aux services publics. C'est indispensable pour garantir leur qualité et leur acces-

sibilité partout sur le territoire en finançant les infrastructures comme en créant tous les emplois nécessaires. De quoi réparer l'école et l'hôpital, développer le réseau de transports en commun, financer des logements sociaux...

Une somme qui peut apparaître conséquente mais pourrait être très rapidement abondée par le simple relèvement du taux d'imposition des profits offshore des multinationales de 15 % à 25 % par exemple. D'autres « gisements » de recettes fiscales comme le rétablissement d'une véritable progressivité de l'impôt sur le revenu, sans trous béants dans la raquette créés par de multiples exonérations, permettront d'accroître encore considérablement le budget de services publics de qualité, proches et accessibles à l'ensemble de la population sur tout le territoire. ♦

Une gestion démocratique de la Fonction publique

Épousant la même logique que les deux lois « travail » successives mais passant davantage sous le radar médiatique, la loi de « transformation de la Fonction publique » a profondément transformé le dialogue social, au détriment des agent-es et des usager-es du service public. Cette loi a concrétisé le dynamitage du statut général des fonctionnaires et dénaturé profondément le paritarisme, élément pourtant clé de l'organisation de la Fonction publique ayant largement fait ses preuves depuis l'après-guerre. Elle empêche ainsi les délégués-es des personnels de remplir correctement leur rôle

indispensable pour garantir le respect des règles collectives et assurer la plus grande transparence dans les opérations de mutations, l'affectation des personnels et les opérations de carrière. La FSU combat cette profonde remise en cause visant à affaiblir les droits des agent-es ainsi que leurs syndicats. Elle exige l'abrogation de cette loi permettant le rétablissement des compétences de toutes les instances de dialogue social et promeut un fonctionnement démocratisé de l'appareil d'État et des services publics en luttant pour la conquête de nouveaux droits pour les agent-es et les usager-es.

Revenir sur la réforme des retraites

Après avoir échoué à imposer un régime par points dit universel en 2020, Emmanuel Macron est passé en force en reportant l'âge de départ légal à 64 ans, contre la volonté citoyenne massivement exprimée dans les rues, contre un mouvement syndical unitaire comme jamais, et contre les députés en usant du 49.3. De nouveaux reculs sont en préparation, contre les droits familiaux (majoration de durée d'assurance) et conjugaux (pensions de réversion) à nouveau au plus grand détriment des femmes. Pour la FSU, ces nouvelles attaques en gestation comme toutes les régressions déjà imposées sont inacceptables. Il faut bien évidemment abroger sur la réforme qui a imposé le recul de l'âge légal à 64 ans, mais aussi revenir sur les autres réformes. Pour la FSU, la retraite doit rester fondée sur une solidarité intergénérationnelle dans un système par répartition et à prestation définie. Pour les fonctionnaires, elle défend le code des pensions, et pour l'ensemble des salarié-es une retraite à 60 ans après 37,5 annuités de cotisation. Les années d'études, de formation, de stages, de service civique et de chômage doivent être intégrées dans la durée cotisée ou validée. Cela implique donc de revenir sur les réformes qui ont accru la durée d'assurance requise pour une carrière complète, mais aussi la suppression du système de décote et surcote. Le financement des retraites suppose une autre répartition des richesses pour augmenter les salaires et les cotisations, sortir de la logique de baisse et de suppression des cotisations, une politique de création d'emplois et de résorption de la précarités et l'égalités salariale entre les femmes et les hommes.

Augmenter les salaires et les pensions

Al s'agit pour la FSU et ses syndicats nationaux d'une priorité absolue : augmenter les traitements des fonctionnaires, titulaires ou non, et les pensions.

La dévalorisation des rémunérations depuis de trop nombreuses années a des conséquences néfastes. Elle se traduit par une dégradation de fait du pouvoir d'achat alors que l'inflation est loin d'être maîtrisée. Reflet de l'indifférence voire de l'hostilité de nombreux gouvernements libéraux successifs envers les services publics, elle participe de leur dégradation avec trop de personnels précarisés, sous payés et méprisés.

D'où une perte d'attractivité de la Fonction publique et par exemple la baisse continue des candidatures aux concours de recrutement dans l'Éducation.

Entre 2009 et 2020, les salaires du privé ont ainsi globalement augmenté de 7,8 % (soit 0,7 % par an) quand ceux du public progressaient de... 1 % (0,1 % par an).

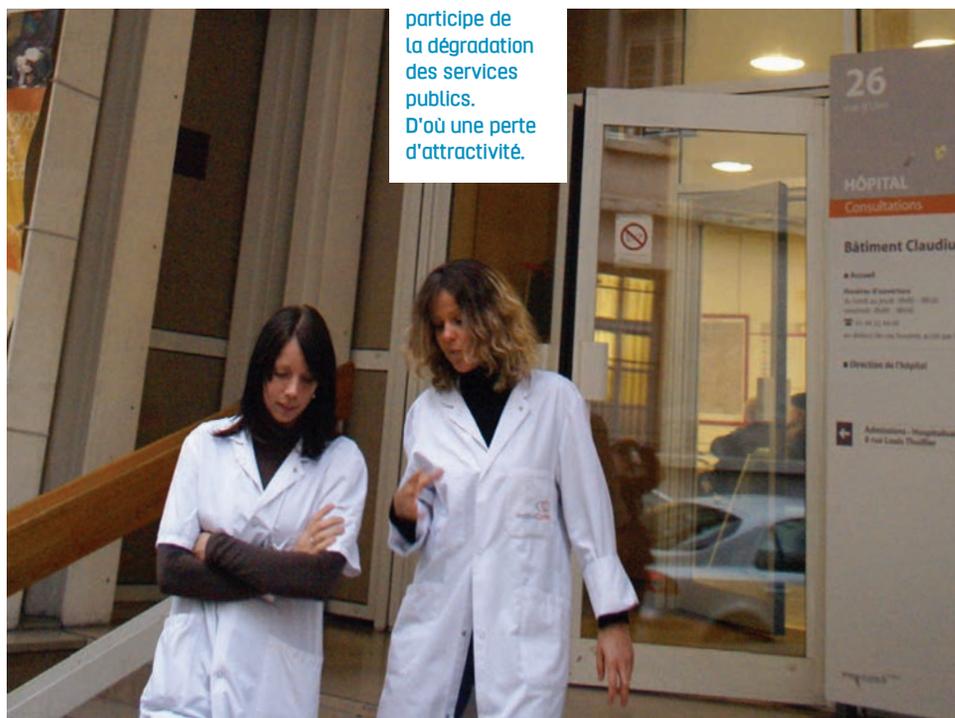
La FSU exige la rupture avec les politiques salariales qui ont refusé

d'indexer les traitement sur l'inflation, gelé la revalorisation du point d'indice et toute évolution des grilles, privilégiant l'individualisation des salaires par des primes qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des pensions et aggravent les inégalités femmes hommes. Pour la FSU, l'égalité professionnelle est un impératif.

La FSU propose un plan d'urgence dans la Fonction publique pour rendre leur sens aux rémunérations, aux pensions et aux missions qui font le service public.

Elle revendique une revalorisation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice, avant un ajout uniforme de points sur l'ensemble de la grille indiciaire et une refonte des carrières pour les améliorer. S'agissant des pensions, entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 août 2023, la perte de pouvoir d'achat des retraité-es s'élève à 9,6 % soit l'équivalent de 2,4 mois de pension. La FSU demande donc une augmentation de 10 % des retraites et pensions, immédiatement. ♦

La dévalorisation des rémunérations depuis de trop nombreuses années participe de la dégradation des services publics. D'où une perte d'attractivité.



Assurer la protection sociale

Depuis le début de son premier mandat, Emmanuel Macron s'est attaqué aux piliers de l'État social : droit du travail, services publics et protection sociale. Cette dernière couvre un ensemble d'institutions et de droits protecteurs, réduisant les inégalités, et créant des solidarités : retraites, minima sociaux, assurance chômage, logement et Sécurité sociale.

Macron et ses ministres ont imposé des lois qui font reculer ses droits et qui transforment la protection sociale en outils de contrôle et de coercition des populations les plus pauvres et précarisées.

C'est le cas des réformes du RSA et de l'assurance chômage. En conditionnant l'attribution du RSA à un nombre d'heures minimales d'activité hebdomadaire (15 heures), le gouvernement met en place un dispositif qui va permettre un contrôle administratif de l'emploi du temps des pauvres.

Sur l'assurance chômage, en substituant la CSG à la cotisation sociale salariale chômage en 2019, Macron a créé les conditions de l'étatisation de cette assurance qui avait été créée et gérée par la partenaires sociaux depuis 1958. Désormais, les condi-



Le remboursement à 100 % par la Sécurité sociale des soins prescrits permettrait une complète solidarité entre tous et toutes.

tions d'accès à cette assurance et le niveau d'indemnisation sont fixés par décret. Si la dernière réforme a été suspendue, la précédente avait déjà scandaleusement réduit les droits. Il s'agit pour le gouvernement de faire des économies sur le dos des privés d'emploi, mais aussi de pousser à reprendre n'importe quel emploi même à un salaire bien inférieur.

Dans le champ de la Sécurité sociale, la poursuite des allègements et exonérations de cotisations et l'adoption d'objectifs de dépenses sans cesse insuffisants engendrent des déficits qui sont ensuite instrumentalisés pour réduire les remboursements et les basculer sur les assurances complémentaires (mutuelles) lesquelles sont devenues de plus en plus inégalitaires. Dans ce domaine, à l'inverse des réformes qui ont mis en place une complémentaire obligatoire pour les actives, le remboursement à 100 % par la Sécurité sociale des soins prescrits est le seul régime qui permettra une véritable et complète solidarité entre tous et toutes, selon l'âge, mais aussi la situation sociale : en activité, avec ou sans emploi, jeunes, étudiant-es, retraité-es... 💧

Politique migratoire

La politique migratoire et la façon dont sont accueillies les personnes qui quittent leur pays et parviennent à entrer sur son territoire sont révélatrices du projet global de société d'un État. Le Rassemblement National place ainsi le rejet des migrant-es au cœur de son projet raciste.

Dans son projet de transformation sociale, la FSU, à l'opposé des mesures de la loi asile Immigration de Gérald Darmanin (soutenue de la Macronie à l'extrême droite), défend les principes de la liberté de circulation et du droit à l'installation des personnes migrant-es et donc les conditions de leur accueil digne. Cela passe notamment par la création d'un service public d'accueil des migrant-es, avec ou sans papiers, qui prenne en charge toutes les problématiques (administratives, sociales, d'accès au logement, à l'éducation, de santé y compris de suivi psychologique, d'insertion...) auxquelles ils et elles sont confrontés.

Cela passe aussi par la fermeture des Centres de Retention Administrative et dans l'immédiat par l'interdiction de la rétention des mineur-es et l'acquisition de nouveaux droits comme par exemple le droit de vote et d'éligibilité des résident-es étranger-ères à toutes les élections

Prendre des mesures d'urgence

La FSU portera ses exigences auprès du futur gouvernement pour améliorer les conditions de travail des personnels et poursuivre la démocratisation du système éducatif. Elle exige l'abandon de la réforme du « Choc des savoirs » et des textes qui l'organisent, l'abandon de la réforme du lycée, du bac Blanc et de Parcoursup. Une réforme ambitieuse de l'éducation prioritaire doit être engagée. Les programmes scolaires, dans un cadre national, doivent être émanicpatours, permettre la liberté pédagogique et professionnelle des enseignant-es et ne pas corseter les pratiques pédagogiques. Il est indispensable de diminuer les effectifs de classe, de renforcer les équipes pluriprofessionnelles, de permettre aux AESH d'accéder à un véritable statut de fonctionnaire de catégorie B. Il faut engager un plan pluriannuel de créations d'emploi pour toutes les catégories de personnels de l'Éducation. Pour la FSU, il est indispensable d'améliorer l'attractivité des métiers de l'Éducation, notamment en augmentant les salaires de l'ensemble des personnels, par la hausse du point d'indice. Face à un décrochage correspondant au quasi gel du point depuis quatorze ans, il faut une augmentation de 10 % du point d'indice. Ces mesures vont de pair avec l'abandon du Pacte, des recrutements massifs dès la licence et une autre réforme des concours. L'Assemblée doit poser les jalons d'une loi de programmation pour l'École pour les salaires, les emplois, les recrutements et un plan de résorption de la précarité. L'urgence est aussi à la prise en compte des enjeux écologiques, énergétiques et sanitaires par la mise en place d'un plan de rénovation du bâti scolaire. Conforter l'École publique laïque, gratuite, obligatoire et inclusive est une nécessité.

Royaume Uni, un syndicalisme vigilant



Ce dialogue est-il suffisant ou la mobilisation (grèves, manifestations) te paraît-elle nécessaire pour faire avancer vos revendications, particulièrement sur la question des services publics ?

Il est probablement trop tôt pour envisager l'éventualité de mobilisations car le Parti Travailleiste n'est au pouvoir que depuis cinquante jours. Le Premier ministre s'est engagé à réparer les services publics en s'appuyant sur les compétences, le savoir-faire et l'expertise de celles et ceux qui les font vivre au quotidien. Nous aurons une appréciation plus précise de la ligne gouvernementale avec le premier budget élaboré par la majorité travailliste à la Chambre des Communes, dès la fin octobre, et notamment dans le volet des dépenses publiques. Pour nous, le point essentiel est celui du financement.

Après quatorze années de gouvernements conservateurs, marquées par une politique d'austérité sacrifiant les services publics et dégradant toujours plus les droits des personnels, le syndicalisme a accueilli avec soulagement la victoire travailliste aux dernières élections législatives.

Dans un pays où les liens entre syndicalisme et gauche politique ont longtemps été très étroits, Daniel Kebede, secrétaire général du NEU, décrit les attentes, les espérances mais aussi se déclare vigilant face à tout retour à des politiques libérales.

Le NEU – *National Education Union* –, est le principal syndicat d'enseignant-es en Angleterre

Keir Starmer, leader du Parti Travailleiste, a-t-il contacté ton syndicat depuis les élections et a-t-il pris en compte vos propositions ?

Oui, il y a eu incontestablement un changement de ton et d'approche par le nouveau gouvernement. Le Parti Travailleiste a promis une amélioration dans les relations avec le monde enseignant – nous avons déjà pu observer des signes encourageants en ce sens de la part du



Daniel Kebede,
secrétaire
général du NEU

secrétaire d'État à l'éducation, qui a affiché sa volonté d'engager avec nous un dialogue constructif, et ce dès les premières semaines de sa prise de fonction. En juillet, le gouvernement a proposé aux enseignants une augmentation de 5,5 % des traitements – nous recommanderons aux adhérents du NEU d'accepter ce que nous considérons seulement comme une première étape vers une revalorisation à long terme des salaires des professeurs, après quatorze longues années de coupes budgétaires.

En Espagne, le rapport de forces

Le gouvernement espagnol de Pedro Sanchez se targue de pratiquer le dialogue social, mais il le réserve exclusivement aux grandes confédérations syndicales espagnoles UGT et CCOO et ignore les autres.

María Luz González Rodríguez, responsable de l'action syndicale internationale, STES, déclare participer à la table ronde sectorielle de l'éducation où sont négociées les conditions de travail des enseignants, les formes d'accès à la fonction publique d'enseignement et toute la législation éducative au niveau de l'État. « *Je mets "négocier" entre guillemets car il ne s'agit pas vraiment d'une négociation. On nous présente des documents, toujours avec peu de place pour la réponse et la plupart du temps, on ne tient pas compte de nos contributions* ». Pour elle, la mobilisation est nécessaire, car sans la pression sociale, rien n'est obtenu. D'ailleurs, c'est grâce à cette pression, que les processus de stabilisation du personnel en abus de CDD ont été réalisés.

Prune Helfter-Noah : « Redéfinir les moyens alloués au service public »

Coporte-parole du Collectif Nos services publics

Outre les retraites, les salaires et pensions, le rôle des services publics en France semble avoir largement motivé les votes en faveur du NFP, voire pour partie du RN, en juillet dernier: comment l'expliquer ?

Alors que l'accès universel à des services publics gratuits de qualité a longtemps été la norme dans notre pays, les Français semblent avoir réalisé à quel point ils avaient été abîmés par des décennies de politique austéritaire. Le constat aujourd'hui très largement partagé est celui d'une offre éducative, médicale, de transports, de sécurité, qui ne répond plus aux besoins de la population. Résultat : ceux qui en ont les moyens se tournent vers une offre privée, d'ailleurs largement subventionnée par la puissance publique. Ainsi, entre 2003 et 2021, au sein des collègues privés sous contrat, le taux d'élèves issus de milieux très favorisés passait de 29 % à 40 %, alors que la composition sociale des collèges publics restait stable.

En outre, l'accès aux services publics est de plus en plus conditionné à la maîtrise des outils informatiques et du jargon administratif. La numérisation des démarches administratives et la raréfaction des points de contact physiques renforcent le sentiment d'abandon des habitants pour qui le service public est justement le plus essentiel : celles et ceux qui vivent en-dehors des grandes métropoles et ne sont pas ou mal desservis par les transports en commun, sans hôpital à proximité, dans les quartiers souffrant au quotidien du trafic de stupéfiants, les personnes les plus vulnérables économiquement... À cet égard, il est édifiant d'observer que la carte du vote RN et celle des déserts médicaux et en transports publics se superposent largement, et que le ressentiment vis-à-vis des promesses non tenues de l'école de la République constitue une clé expli-

cative du choix fait par les électeurs du RN.

Quelles seraient les premières mesures à prendre par un gouvernement soucieux de répondre aux aspirations populaires dans ce domaine ?

Les dysfonctionnements actuels des services publics résultent de deux logiques mortifères qui se renforcent l'une l'autre. D'une part, le manque de moyens alloués au service public réduit la capacité des différents acteurs publics à répondre aux besoins de la population. D'autre part, et dans ce contexte, le service public a de plus en plus de difficultés à recruter du personnel qualifié : le nombre de candidats aux concours de la Fonction publique s'effondre, le taux de démission augmente, et le mal-être au travail est de plus en plus répandu. Selon les résultats de la dernière enquête Pisa, les deux tiers des élèves sont scolarisés dans des collèges ou lycées dont le chef d'établissement a déclaré en 2022 un manque d'enseignants, alors que c'était le cas de moins d'un élève sur cinq en 2018. Dans ces conditions, il apparaît prioritaire de changer de logique, de repartir des besoins de la population pour définir les moyens alloués au service public, en s'attachant à résoudre la problématique de l'attractivité, notamment par une amélioration des conditions de travail et de rémunération.

L'accès des usagers à leurs droits doit également être facilité en veillant au maillage territorial des services publics et à la résolution des situations de non-recours, voire à l'automatisation du versement de certaines prestations. Si aujourd'hui, grâce aux données disponibles, les administrations sont capables de détecter des situations de fraude, alors nous sommes tout autant capables de détecter les situations de non-recours.



Comment Nos services publics affronte-t-elle une situation où Lucie Castets, ex co animatrice du collectif, pourrait devenir cheffe du gouvernement? Comment dès lors maintenir votre indépendance?

Le collectif *Nos services publics* a été créé il y a trois ans avec pour objectif de modifier en profondeur la manière dont sont conçus les services publics, non plus comme un coût à minimiser, mais comme le moyen de permettre à chacun de répondre à ses besoins, en logement, éducation, santé, transports..., indépendamment de son niveau de revenu, de son lieu de vie, etc.

Nous cherchons notamment à remettre en cause un certain nombre d'idées reçues sur la prétendue plus grande efficacité du secteur privé, sur la soi-disant meilleure allocation des ressources par le marché... L'une de nos premières notes a ainsi démontré que le recours massif à l'externalisation était à la fois coûteux pour les finances publiques et souvent sans valeur ajoutée par rapport à ce que faisaient les agents publics. Le fait que l'une des coporte-paroles du collectif ait fait l'unanimité sur son nom, précisément en raison de son engagement pour la revalorisation des services publics, est le signe que les sujets que nous portons deviennent centraux dans le débat public. Mais nous sommes conscients que la tâche demeure immense, et que le millier d'adhérents du collectif auront encore de quoi faire pendant plusieurs années, même si Lucie Castets devient Première ministre !

« L'offre éducative, médicale, de transports, de sécurité, qui ne répond plus aux besoins de la population. »

Climat

Un avenir brûlant

Les catastrophes naturelles se sont multipliées cette année. L'agence Européenne pour l'environnement (AEE) relève 36 risques climatiques majeurs qui risquent d'obérer notre avenir.

Depuis le XIX^e siècle, la température moyenne de la Terre s'est réchauffée de 1,1 °C. Le réchauffement climatique observé depuis les 50 dernières années en majeure partie imputable à l'activité humaine, fait consensus au sein de la communauté scientifique, s'appuyant sur les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Ce réchauffement, inédit par sa rapidité, menace l'avenir de nos sociétés et la biodiversité. Les événements climatiques extrêmes, à considérer la seule l'année 2024 montrent l'impact croissant du changement climatique, avec des phénomènes météorologiques d'une intensité inédite, causant des pertes humaines et matérielles

importantes. Février 2024 a été le mois de février le plus chaud jamais enregistré au niveau mondial, la température moyenne de la surface de la mer a atteint un record de 21,06 °C, avec une température moyenne de 13,5 °C, battant le précédent record de 2016.

Des catastrophes planétaires

En avril, l'Asie a subi une vague de chaleur qui a causé des morts par insolation et des fermetures d'écoles, tandis qu'en mai, un glissement de terrain en Chine, a tué 48 personnes. Au Brésil, des inondations dévastatrices ont fait 157 morts, et au Canada, une combinaison de chaleur et de sécheresse a déclenché des incendies incontrôlables. L'ouragan Beryl, a causé des dizaines de morts dans les Caraïbes et aux États-Unis. En Californie les températures ont grimpé à 53,3 °C. Au Kenya, des inondations exacerbées



par El Niño ont tué 210 personnes, tandis que des pluies diluviennes ont provoqué 24 morts dans la péninsule arabique. Lors du pèlerinage à la Mecque, les 51,8 degrés en-

registrés ont provoqué 27 000 cas d'épuisement dus à la chaleur. En Sibérie, 3,5 millions d'hectares de forêt ont brûlé. La Grande Barrière de corail australienne subit son septième blanchissement massif depuis 1998. L'Arctique, se réchauffant quatre fois plus vite que le reste du globe, voit ses épinettes blanches s'étendre dans la toundra, contribuant potentiellement à un réchauffement accéléré.

Et l'Europe...

L'Europe n'échappe en rien au phénomène. Une canicule a touché l'Europe centrale et méridionale, avec des températures proches de 40 °C. Le vieux continent se réchauffe ainsi deux fois plus vite que la moyenne mondiale depuis les années 1980. C'est le continent qui s'est réchauffé le plus rapidement ces quarante der-

Antarctique : déclin irréversible ?



L'Antarctique connaît une vague de chaleur exceptionnelle, avec des températures dépassant de 28 °C les normales saisonnières dans l'est du continent. En pleine saison hivernale, le thermomètre y a enregistré des valeurs anormalement élevées, comme -34 °C (en temps normal entre -50 °C et -60 °C). Les scientifiques attribuent cette situation à un affaiblissement du vortex polaire, amplifié par le changement climatique. Cet affaiblissement pourrait provoquer des rivières atmosphériques, augmentant les précipitations et accélérant la fonte des glaces, ce qui aggraverait l'élévation du niveau de la mer. La biodiversité est également menacée, comme le montre la mortalité massive de poussins de manchots après une pluie inhabituelle.

Malgré le retour prévu à des températures plus normales, la banquise antarctique entame un déclin irréversible. Les chercheurs appellent à agir rapidement sur les émissions de CO₂ pour limiter ces impacts.

© DOREY / ANSA



Les années passent et les catastrophes climatiques se multiplient dans le monde.

nières années, selon l'AEE. Elle a enregistré des températures 3,3 °C au-dessus de la moyenne, avec un pic de 27 °C en France. Les douze derniers mois ont marqué la température moyenne mondiale la plus élevée jamais enregistrée, dépassant de 1,56 °C la moyenne préindustrielle alors que l'accord de Paris lors de la COP 21 était de limiter l'élévation des températures à 1,5 °C.

Lors de la présentation le 11 mars de son premier rapport sur l'évaluation des risques climatiques en Europe, l'AEE a tenté d'alerter : « *La chaleur extrême, la sécheresse, les incendies de forêt et les inondations que nous avons connus ces dernières années en Europe vont s'aggraver, y compris dans*

les scénarios optimistes du réchauffement climatique ».

36 risques climatiques majeurs

« *Ces événements représentent la nouvelle norme* », a insisté la directrice de l'AEE, Leena Ylä-Mononen. L'étude répertorie 36 risques climatiques majeurs pour l'Europe. 21 d'entre eux nécessitent plus d'action immédiate, et 8 une réponse en urgence. Au premier rang d'entre eux, les risques liés aux écosystèmes, principalement marins et côtiers. Par exemple, les effets combinés des vagues de chaleur marine, de l'acidification et de l'appauvrissement en oxygène des mers et d'autres facteurs liés à l'activité humaine (pollution, pêche...) menacent le fonctionnement des écosystèmes marins ; selon le rapport : « *Il peut en résulter une perte substantielle de la*

Gaz à effet de serre : « Les politiques actuelles ne suffisent pas »

« *La France est désormais dans une position favorable, et non plus dans le rattrapage des retards du passé. On n'est pas encore sur la bonne trajectoire, mais on peut y arriver, c'est encourageant* », explique dans *Le Monde* la climatologue Corinne Le Quéré, présidente du Haut Conseil pour le climat (HCC) qui a publié, le 20 juin, son sixième rapport annuel. Il y est écrit qu'en 2023, la France a accéléré la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et que la baisse de 5,8 % a été confirmée par les derniers chiffres du Citepa, l'organisme en charge de l'inventaire national des émissions. Cependant, cette progression reste « *insuffisante* » pour espérer atteindre les cibles de 2050.

L'agriculture, l'énergie, l'industrie et le bâtiment ont progressé mais les émissions du secteur des déchets n'ont pas diminué depuis 2016 et doivent inverser leur tendance à la hausse. Le HCC avertit que l'accent doit maintenant être mis sur la nécessité de maintenir la décarbonation dans la durée, car les politiques actuelles ne suffisent pas. Il appelle à renforcer les actions structurelles et met également en lumière la situation critique des puits de carbone, notamment les forêts, qui sont dans un état particulièrement préoccupant, en raison des incendies, des vagues de chaleur, de la sécheresse et des parasites, qui ont réduit leur capacité d'absorption de moitié en dix ans. « *Il y a aussi un problème avec les sols, en particulier la conversion des prairies en cultures, qui s'accompagne d'émissions importantes* », prévient l'ingénieur agronome Jean-François Soussana, membre du HCC. Plusieurs retards législatifs posent problème. La troisième version de la Stratégie nationale bas-carbone, ainsi que d'autres plans essentiels comme le Plan national d'adaptation au changement climatique et la Programmation pluriannuelle de l'énergie, ont été reportés par le gouvernement. Le rapport précise aussi que l'atteinte des objectifs de décarbonation de la France ne pourrait pas être garantie sans une accélération dans les énergies renouvelables.

Un changement d'échelle dans l'adaptation, combiné aux efforts de décarbonation, est essentiel pour mieux anticiper les conséquences du réchauffement et limiter les impacts pour les ménages et les entreprises.

biodiversité, y compris des événements de mortalité massive ». Autre risque majeur, les vagues de chaleur.

Alors que la commission environnement du Parlement européen n'est pas encore en place, son rôle sera essentiel pour l'avenir. En février, dans le cadre du « Green Deal », elle avait réussi à faire voter à l'archaïque un texte réglementant la restauration de la nature (POUR n° 255), après une campagne de désinformation de la part d'une partie de la droite et de l'extrême droite. En France, dans son rapport 2024, le Haut Conseil pour le

climat (voir ci-contre) insiste aussi sur l'adaptation au changement climatique et sur la nécessaire protection des populations les plus vulnérables, notamment les habitants des régions soumises à des inondations récurrentes ou, comme dans les Pyrénées-Orientales, des sécheresses historiques, les plus sévères depuis les premiers enregistrements qui datent de 1959. Une manière de montrer que l'inaction gouvernementale en la matière ne ferait qu'aggraver des maux déjà très tangibles actuellement. 💧

Alain Sénéé

Femmes et filles afghanes, Prix Carmignac

La 14^e édition du Prix Carmignac du photojournalisme récompense un travail sur la condition des femmes et des filles en Afghanistan depuis le retour au pouvoir des talibans en août 2021. Les lauréates, la photojournaliste canado-iranienne Kiana Hayeri et la chercheuse française Mélissa Cornet, ont réalisé un reportage, avec le soutien de la Fondation Carmignac. Il sera dévoilé au festival Visa pour l'Image à Perpignan le 5 septembre. Au cours des six derniers mois, Kiana et Mélissa ont parcouru sept provinces de l'Afghanistan pour enquêter sur les conditions de vie imposées aux femmes et aux filles par les talibans qui, selon les



recherches d'Amnesty International, pourraient constituer un possible crime contre l'humanité de persécution fondée sur le genre. Elles

ont rencontré plus de 100 Afghanes, interdites d'école et enfermées chez elles, des femmes journalistes et activistes luttant obstinément pour leurs droits, des mères horrifiées de voir l'histoire se répéter pour leurs filles, et des membres de la communauté LGBTQI+. Elles ont documenté la manière dont les talibans ont systématiquement éliminé les femmes de la vie publique en leur retirant leurs droits les plus élémentaires : aller à l'école, à l'université, travailler, s'habiller comme elles le souhaitent, fréquenter les bains et les parcs publics, et même les salons de beauté.

Le changement le plus frappant que Kiana et Mélissa ont observé est la perte d'un espoir d'amélioration de leur condition. Pour documenter cette situation, Kiana et Mélissa ont eu recours à divers médias, photos, dessins, vidéos, mais aussi à des œuvres d'art créées en collaboration avec des adolescentes afghanes.

Exposition NO WOMAN'S LAND au Réfectoire des Cordeliers, 5 rue de l'École de médecine, du 25 octobre au 18 novembre.

Résister : musique !

Des artistes de toutes disciplines, comédiens, chorégraphes, musiciens, s'inspirent de quatre musiques, de différents genres et époques, ayant comme point commun de contester l'ordre établi, de résister face aux différentes formes de domination, sociales, religieuses, politiques ou économiques. Les chansons d'Ethel Smith, Fela Kuti, Luigi Nono et Beyoncé seront remises au goût du jour du 21 septembre au 12 octobre. Festival (Re)mix, la Pop, Péniche amarrée sur le bassin de la Villette face au 61 quai de la Seine, Paris. Deux à trois performances chaque samedi à 17 heures.



C'est la saison de la Lituanie !

Pays balte peuplé de moins de 3M d'habitants, la Lituanie est bordée par la Biélorussie, la Lettonie, la Pologne, a rejoint l'UE et l'OTAN dès 2004 et a très tôt lancé l'alerte contre la menace russe. Refuge du Russe Volkov, proche de feu Navalny, le pays est dans le viseur du Kremlin. Célébrant chaque 11 mars la journée de la restauration de l'indépendance, l'idéal de liberté habite la culture lituanienne comme l'a souligné son président lors du lancement de la saison de la Lituanie en France. Du 12 septembre au 12 décembre, à l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue (Adieu, sculpture monumentale en graminées érigée dans le chœur), Brest (focus sur le court-métrage lituanien), Chalons-en-Champagne (création de la circassienne Marija Barauskaitė)...



phie, des spécimens d'histoire naturelle ou encore des œuvres contemporaines qui aboutit à une perception des épidémies comme un phénomène non seulement biologique mais également social. Jusqu'au 16 février 2025.

La mobilité, un patrimoine

L'un des fils conducteurs des journées européennes du patrimoine 2024, celui des itinéraires, réseaux et connexions, valorisera les 47 itinéraires culturels lancés par le Conseil de l'Europe en 1987. 31 sillonnent la France, des chemins de Saint-Jacques de Compostelle à la route des Vikings, de celle des impressionnistes au réseau des grandes villes thermales européennes. À l'échelon national, le Patrimoine maritime, deuxième domaine plus vaste au monde, mettra l'accent sur ses installations portuaires, ses phares balisant le littoral métropolitain et ultra-marin, ses bateaux dont le mythique trois-mâts Belem, ses musées... Les 21 et 22 septembre.



© Renaud Drey / Association Hermine-La Fayette

Super héros et Cie

Pour la première fois, la cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême rend hommage aux pionniers des comics de la firme Marvel. Plus de huit décennies d'art et d'aventure se racontent au travers de près de 200 planches, dont des originales jamais été dévoilées au public, des costumes emblématiques et des super-héros grandeur réelle. De Jack Kirby, dont l'imagination débordante a sculpté les contours des Avengers et des X-Men, à Steve Ditko, qui a insufflé à Spider-Man sa personnalité attachante et courageuse, sans oublier le mythique Stan Lee. De John Romita à Frank Miller, en passant par des talents contemporains comme Olivier Coipel ou Mr. Garcin, les artistes se sont succédé, apportant leur touche personnelle pour faire évoluer les héros avec leur temps. Leurs dessins ont su capturer les rêves et les aspirations de générations entières, déployant une palette insoupçonnée de styles et de techniques pour donner vie à l'extraordinaire, jusqu'à livrer un miroir de notre société, déclinant des thèmes universels comme l'injustice, la discrimination ou l'espoir. Gardiens d'une culture populaire, ces auteurs ont su capturer l'essence même de l'héroïsme et de l'humanité. Jusqu'au 4 mai 2025.



© Marvel / Olivier Coipel



© Musée Confluences

La BD fait son entrée à Beaubourg

Avec *Bande dessinée 1964-2024*, le Centre Pompidou rend enfin hommage à un art majeur du XX^e siècle qu'il avait jusqu'à présent dédaigné. Dans une scénographie heureuse.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. En se félicitant de la « reconnaissance publique pour la bande dessinée », le directeur du Centre Pompidou Laurent Lebon a tenté de faire oublier l'aveuglement du centre d'art du XX^e siècle durant un demi-siècle. Que le 9^e art soit un art graphique à part entière, les multiples expositions dont il fait l'objet dans le monde l'ont depuis longtemps démontré. Saluons donc que le centre parisien se soit rendu à l'évidence et qu'il fasse magnifiquement son mea culpa avec l'exposition *Bande dessinée 1964-2024* qui se tient à Paris jusqu'au 4 novembre. Intelligemment scénographiée autour d'un couloir fait de larges écrans convexes où sont projetées œuvres fixes et mouvantes, l'exposition propose de visiter douze thèmes, un par salle.

Les commissaires Anne Lemonnier et Emmanuèle Payen ont fait le choix d'ouvrir le parcours par la contre-culture qui a marqué les créateurs de BD dans les années 60, en France avec le journal *Hara-Kiri*, au Japon avec la revue *Garo*, aux États-Unis avec les comics underground. Choix judicieux, puisque ce mouvement a définitivement sorti la bande dessinée d'un divertissement à caractère moralisateur pour enfants. Le 9^e art a de ce fait attiré de nouveaux créateurs et créatrices, aussi bien pour le dessin que pour le scénario. Les albums se diversifient, des aventures mystérieuses de Corto Maltese d'Hugo Pratt à l'humour féministe de Claire Bretécher, du mythique chien Snuppy de Schulz au très Gaulois Astérix de Goscinny et Uderzo, tous bien présentés dans l'exposition.

Du Rire à L'Effroi

S'ensuit le thème du *Rire* dans ses différentes formes, grinçante avec Gotlib, un des dessinateurs vedette de la revue *Pilote* dans les années 1970, loufoque avec *Gaston Lagaffe*, dont le créateur Franquin est oublié pour son œuvre majeure, *Spirou* qui, parti comme *Tintin* de la BD jeu-



L'exposition débute par le grand tournant pris par la BD dans les années 60.

nesse, n'en a pas moins refusé les aspects rétrogrades et sexistes du héros de Hergé et offert des dessins d'intérieurs et de voitures très avant-gardistes aux côtés d'un personnage féminin valorisé, la journaliste Seccotine. Des planches originales de *Tintin*, devenues rares, montrent l'évolution et la colorisation de la « ligne claire ». Autour de planches originales et de mises en perspectives sociales et politiques sont successivement abordés l'effroi et le rêve, la quotidienneté et la mémoire (avec de belles planches de Tardy et de Keiji Nakazawa), mais aussi des thèmes plus artistiques comme *Couleur et noir et blanc* ou

Géométrie. Les *Villes*, dernière thématique, ont une place de choix autour des œuvres de Eisner, Crécy et bien sûr François Schuiten avec une maquette géante d'une ville sublimée.

Cette première exposition couvre ainsi une large gamme de cet art qui a véritablement pris son essor dans la seconde partie du XX^e siècle en nous entraînant bien au-delà de l'Europe et des États-Unis, donnant toute sa place aux maîtres japonais comme aux différentes revues et éditeurs qui ont lancé nombre d'artistes. ♦

Jacques Mucchielli

L'empire Disney à Bordeaux

C'est un autre aspect de la bande dessinée dont traite l'exposition *L'architecture des réalités mises en scène / (re)construire Disney*. Présentée par le centre Arc en Rêve au Capc, musée d'art contemporain de Bordeaux, on y navigue des merveilleux premiers dessins de Mickey Mouse au gigantisme inquiétant des parcs d'attractions de l'entreprise Disney, devenue depuis une des majors du cinéma et des plateformes de streaming. L'exposition décrypte l'ambition de son créateur et son sens des affaires, les sources d'inspiration de l'univers Disney et les interdits de la firme. Un espace consacré aux exigences de la multinationale de Floride à l'égard du gouvernement français pour l'installation d'EuroDisney intéresse les adultes, alors que les enfants, debout ou assis dans un fauteuil, suivent avec délice les premières histoires animées. Jusqu'au 5 janvier.

Saison théâtrale **fabuleuse**

La saison théâtrale programme de nombreuses pièces créées au festival d'Avignon, au Off et aux Printemps des comédiens de Montpellier. Aperçu de cet agenda.

La saison théâtrale va être pleine de surprises. Nombre de pièces à l'affiche ont été créées cet été au Printemps des comédiens, et au Festival d'Avignon, et c'est peu dire que la création artistique ne manque ni de vitalité, ni d'imagination et se singularise par sa façon de prendre en charge les questions qui traversent les débats de société.

Succès public de la Cour d'honneur, *Mothers A Song for Wartime* de la Polonaise Marta Gornicka met sur scène vingt-et-une femmes ukrainiennes, polonaises et biélorusses pour dénoncer les violences faites aux femmes en temps de guerre dont le viol systématique par l'armée russe en Ukraine. Le chœur assène des phrases sur la résistance, les blessures, l'amour, renouant avec la tragédie grecque, « *le lieu*, dit Marta Gornicka, *où sont discutés les sujets qui concernent citoyens et citoyennes, les sujets relatifs à l'État* ». En octobre à Bordeaux, au Festival d'Automne de Paris et au Festival Sens interdits de Lyon.

Présentée également dans la Cour d'honneur, la performeuse féministe Angelica Liddell a créé *Dämon, les funérailles de Bergman*. Hyperprésente, provocatrice, dénonciatrice, elle prend toujours pour objet de ses réflexions et anathèmes, la mort, l'amour, le sexe, la femme, la religion, le corps, les « gens ». Autant de thèmes traités à travers la passion de l'Espagnole pour le cinéaste suédois. Du 26 septembre au 6 octobre à l'Odéon de Paris.

Si elle narre la vie des gens du sud des États-Unis, leurs rapports à l'esclavage et à l'exploitation agricole, l'écriture de William Faulkner vient de l'intérieur, n'a d'étalon que sa propre conscience, s'étaye de répétitions pour multiplier les points de vue. Le Prix Nobel a créé un monde, le comté de Yoknapatawpha où trois familles s'ignorent, s'envient, s'accouplent et s'entretuent sur fond d'argent et de sexe. En portant sur scène *Absalon, Absalon* Séverine Chavrier réussit un pari inédit. Du 25 mars au 11 avril 2025 à l'Odéon à Paris, puis à Orléans.

La Comédie française était présente à Avignon pour la créa-



tion de *Hécube, pas Hécube*. Tiago Rodrigues, inspiré de l'œuvre d'Euripide, mêle la tragédie aux coulisses du théâtre. Au fil de la pièce, Hécube, mère mythologique de Polydore dont elle pleure la mort, redevient l'actrice qui l'interprète, mère d'un jeune garçon handicapé maltraité par l'institution. À partir de cet instant, les autres interprètes changent de rôle pour nous ramener à aujourd'hui. À Toulouse du 15 au 23 novembre, à La Rochelle en janvier.

Malicho Vaca Valenzuela a passé le confinement avec ses

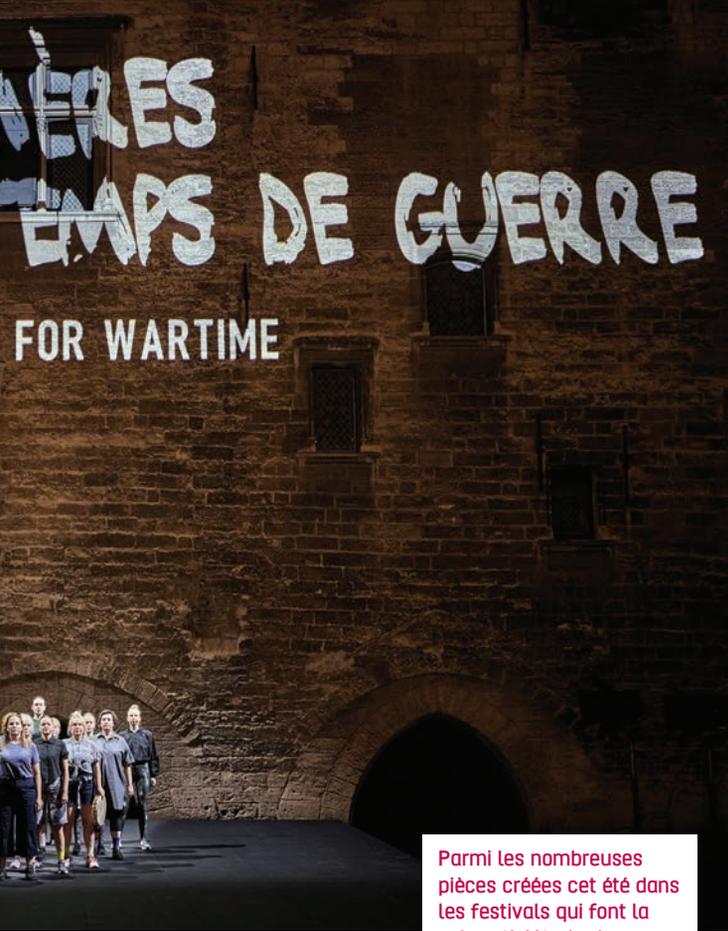
grands-parents, dans son pays natal, le Chili. Entouré de leur amour et des chants chiliens, il a écrit *Reminiscencia* qui emmène le public sur les chemins de son enfance. Dans cette pièce-conférence, il invite à entrer dans le quotidien de son confinement autour d'histoires sur la révolution chilienne, les questions de genre, la sexualité, et les droits des Hommes. Les 16 et 17 octobre à Angers, et fin novembre à Saint-Jacques de la Lande, à Choisy-le-Roi et au Next Festival de Lille.

L'Argentine Lola Arias a choisi la comédie musicale pour dire la vie morcelée des prisonnières femmes et des transgenres. *Los dias afuera* est née lors d'ateliers derrière les barreaux d'une prison argentine où l'auteure a choisi ses comédiennes. Dans ce pays plus encore qu'ailleurs, la misère, l'absence de services publics, les inégalités sociales, le sexisme, la corruption et la violence sont les principales causes de l'emprisonnement de jeunes adolescentes. Au Théâtre de la Ville à Paris du 3 au 5 octobre et à Créteil les 6 et

Mais qui sommes-nous ?



Poser sur scène nos doutes, nos maladresses, c'est ce qu'a proposé à Avignon la compagnie Baro d'evel au rythme conjugué de la danse, du cirque, de la musique, de la comédie, du chant, de la poterie. *Qui som ?* tente à tout moment de sauver les apparences, d'excuser les maladresses ou les dysfonctionnements qui font fuser les rires d'un public conquis. « *Nous n'essayons pas de raconter une histoire linéaire*, explique Camille cofondatrice avec Blai Mateu Trias de la compagnie franco-catalane. *Comment s'accrocher à du sens quand nos vies sont des chaos en perpétuel mouvement, qui s'improvisent chaque jour ?* » Mais, assène Camille sur scène, « *nous ne lâchons rien !* ». Les 2, 3, 4 octobre au Théâtre 71 de Malakoff, du 13 au 16 novembre, au Tandem d'Arras-Douai. Du 2 au 22 décembre au Théâtre de la Cité de Toulouse et, en janvier 2025, à Tarbes-Pyrénées et à la Maison de la Culture de Bobigny.



Parmi les nombreuses pièces créées cet été dans les festivals qui font la saison théâtrale de l'année, *Mothers A Song for Wartime* de la Polonaise Marta Gornicka a emporté le public de la Cour d'honneur du Palais des papes.

7 novembre, puis à Lyon, à Villedieu-à-France et à Angers. En décembre à Bayonne et Tarbes. Et en 2025 à Arras, Strasbourg, Bordeaux et Orléans.

Ombre Vorace, de Mariano Pensotti et son Grupo Marea, est l'histoire de Jean Vidal, un alpiniste connu pour avoir fait l'ascension de l'Annapurna après que son père y a perdu la vie 30 ans auparavant. Mais c'est aussi celle de Michel, acteur qui espère que sa carrière va enfin décoller lorsqu'il est choisi pour interpréter Jean Vidal au cinéma. À Aix-en-Provence les 11 et 12 octobre, à Montpellier en novembre, en avril à Dijon, en mai au Théâtre Silvia Monfort à Paris. En juin, à Grasse.

Plusieurs pièces créées au Printemps des Comédiens seront également à l'affiche de la saison. Outre *Les Messagères* de Jean Bellorini (voir p. 30), *Re-Chichinella* de la Palermitaine Emma Dante, farce cruelle et drôle où Charles III d'Anjou, roi de Naples, est à la fois protagoniste et victime quand la

poule avec laquelle il s'est essuyé s'accroche à son corps et le dévore peu à peu tandis que la cour avide recueille du gallinacée des œufs en or. Inspirée du *Conte des contes* du Napolitain du XVI^e siècle Giambattista Basile. Du 7 au 29 janvier au théâtre de La Colline à Paris.

Dans son atmosphère explosive où l'absurde côtoie l'espoir, où l'humour devient une arme de défense, où le bruit des bombes rivalise avec celui de l'orage, où on se parle en criant, où la fâcherie précède la réconciliation, *Journée de noces chez les Cromagnons*, dernier opus de Wajdi Mouawad, respire la nostalgie d'un pays fantasmé, le Liban. Du 29 avril au 22 juin au théâtre de La Colline à Paris.

Dans *Portrait de famille*, Jean-François Sivadier résume en 3 h 30 l'arbre généalogique fourmillant des atrocités d'une

Jeanne Balibar sublime en Don Quichotte

Don Quichotte, lorsque Gwenaël Morin l'a relu pour le monter sur scène, lui a en quelque sorte « sauté à la gueule ». L'ouvrage, réputé pour ouvrir avec *Le Décaméron* et *Pantagruel*, l'ère moderne de la littérature après l'époque des romans de chevalerie, part de ces derniers pour les vilipender jusqu'à organiser leur autodafé qui prendra à Avignon la forme d'un jet de livres en fond de scène. Seuls sont sauvés les deux écrits admirables que sont *Amadis de Gaules* (Classiques Garnier) et *Tirant le Blanc* (réédité par Gallimard Quarto en 1997). C'est que l'époque n'est plus aux trois ordres médiévaux, le chevalier, le prêtre et le paysan. La bourgeoisie pointe son nez, il lui faut se faire place avec rationalisme et nouvelle organisation sociale dans laquelle le noble parasite doit disparaître et avec lui son image littéraire de chevalier battant la campagne pour rendre la justice. Don Quichotte offre encore de nombreuses interprétations et c'est avec une curiosité quasi vierge qu'il faut se rendre à tout spectacle invoquant le personnage de Miguel de Cervantes. L'adaptation de Gwenaël Morin se limite aux deux premières heures de lecture (« le total en fait 30 » précise le metteur en scène). Elle met en débat le pouvoir masculin des armes et du discours en choisissant pour interpréter le chevalier à la triste figure la comédienne Jeanne Balibar et en donnant à l'ironique Marie-Noëlle le rôle de conteur, réunissant à la fois l'auteur Cervantes et le cheval Rossinante. Un pouvoir assumé également par l'apparat ridiculisé en vêtant Quichotte d'une armure de carton et d'une épée de bois. Enfin, et très



subtilement, en faisant de l'anti-héros un personnage très conscient de son combat perdu d'avance mais qui va affronter la société jusqu'au ridicule et en redemander comme si le

combat pour la justice ne pouvait jamais se satisfaire, jamais passer compromis, « il attaque frontalement les idéologies, notamment religieuses, qui génèrent de la violence » juge Gwenaël Morin.

Quichotte sera en septembre à Annecy et Paris, en octobre à Bordeaux, en novembre à Chambéry, Martignes, Genève et Mulhouse. Puis en 2025 à Toulouse, La Rochelle et Aix-en-Provence.

famille maudite, les Atrides. Et fait de cette tragédie grecque une comédie plaisante. Il revient sur l'origine de la guerre de Troie : Ménélas a été quitté par sa femme. Cette scène de ménage mènera à certaines des pires atrocités de la mythologie. Du 18 au 29 septembre à Aubervilliers. Au Carré Sainte-Maxime les 4 et 5 octobre, à La Rochelle en novembre, à Poitiers en février, à Béthune en mars, et en juin au Théâtre du Rond-Point à Paris.

Enfin *Platonov* de Tchekhov a inspiré Cyril Teste qui crée *Une autre rive*, nouvelle performance filmique noyant la vacuité d'un monde dans l'ambiance fiévreuse d'une grande fête. Du 27 septembre au 13 octobre, aux Amandiers de Nanterre, les 17 et 18 octobre à Chalon-sur-Saône, en novembre au Théâtre du Rond-Point de Paris, et à Châteauroux. En décembre à Amiens, au Mans et à Roubaix. ♦

Élisabeth Pan

Jean Bellorini : « Je revendique les grands textes, les grands spectacles. »

Après avoir créé une variation féérique autour du Cid cet été au festival de Grignan, Jean Bellorini reprend en septembre, au TNP de Villeurbanne qu'il dirige, *Les messagères*, d'après *Antigone* de Sophocle, pièce conçue pour et avec six jeunes comédiennes afghanes.

Comment avez-vous accueilli de jeunes artistes afghanes ?

Au moment où les Talibans reprennent le pays, ils sont au nord de Kaboul, une liste circule, composée d'artistes et d'intellectuels particulièrement vulnérables si les Talibans revenaient au pouvoir, surtout des femmes. Avec Joris Mathieu, directeur du Théâtre Nouvelle Génération de Lyon, nous associons les deux théâtres pour aider ces jeunes femmes artistes à fuir leur pays et les accueillir. Échanges avec le Quai d'Orsay, tractations, les derniers ressortissants français à partir et quelques Afghans. On se souvient des images de l'aéroport de Kaboul encerclé. Ces jeunes femmes ont passé quelques nuits et quelques jours à l'ambassade de France avant de réussir à embarquer dans un avion cargo.

À l'époque mon intention était de les inviter officiellement pour travailler, je ne savais pas qui elles étaient. Quand elles sont arrivées, je me suis rendu compte qu'elles étaient très jeunes, entre 17 et 23 ans. Il ne s'agissait surtout pas à ce moment-là de faire un spectacle, il s'agissait de les aider à se reconstruire, à apprendre vite le français, et à les rendre libres.

Qu'est-ce que l'Afghan Girls Theater Group ?

La rencontre a été merveilleuse. J'ai eu l'intuition de les faire travailler autour d'*Antigone*, que certaines connaissaient. Il se trouve que, quelques semaines après leur arrivée, au hasard d'un repérage dans une librairie persane, j'avais trouvé *Antigone* en dari. La culture afghane est incroyable, je l'ai découvert à travers nos échanges. Elles connaissent par cœur des poètes merveilleux, je les

ai fait travailler sur la poésie. Cette rencontre fut tellement forte qu'elle m'a donné l'envie d'en faire mon prochain spectacle.

Ce spectacle a une incarnation unique...

On est à égalité entre la dimension artistique et la dimension humaine. Elles ont une forme de grâce, une force, elles aiment l'idée de l'incarnation et de la transposition. Avec elles, le théâtre prend une ampleur, une vertu. Par la caisse de résonance du monde, on peut dire Sophocle et parler d'elles aujourd'hui. Et la réflexion leur est venue très vite de dire : nous ne sommes pas vraiment des *Antigone*, les vraies *Antigone* sont nos sœurs qui sont restées et sont peut-être mortes aujourd'hui. Nous, nous sommes des *Ismène* qui espérons un jour pouvoir reconstruire le monde, reconstruire l'Afghanistan.

Le Cid, c'est une autre histoire...

Pour le festival de Grignan, il fallait un grand titre, que ça puisse être joyeux quand même, universel et intemporel. *Le Cid* est une tragédie profonde sur l'amour, sur l'incapacité à aimer. J'ai remis l'*Infante* au centre. Souvent quand on fait des coupes c'est elle qu'on supprime. Pour moi c'est le plus beau personnage. La dimension amoureuse m'importait et l'*Infante* est celle qui renonce à vivre cet amour pour une fidélité éternelle.

Vous avez eu envie de casser les codes ?

Le théâtre doit casser et rassembler. Quand on reçoit de l'argent public, on se doit de montrer que le théâtre



© Juliette Parrot

Après le Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, Jean Bellorini a pris la direction du Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne. Créée au Printemps des Comédiens, la pièce *Les Messagères* est programmée au TNP du 7 au 13 septembre, *Histoire d'un Cid* du 27 novembre au 20 décembre. Les deux spectacles seront en tournée en 2025.

est fédérateur avant d'être provocateur. On a eu tendance ces quinze dernières années à oublier un petit peu le public, à oublier combien c'est bon de raconter des histoires. *Histoire d'un Cid* est le fruit de tout ça.

Il ne faut pas mépriser les auteurs, les œuvres. Pour moi il y a un petit souci à cet endroit. Mettre le vivant au cœur c'est très positif, c'est ce que j'ai fait avec *Les Messagères*, mais Sophocle permet de tenir dans le temps. Je trouve que souvent aujourd'hui le côté sociétal est un peu court. On ne voulait plus d'histoires il n'y a plus d'histoires. Maintenant on ne veut plus de personnages, on ne veut plus de décor... ça commence à faire beaucoup.

Je revendique les grands textes, les grands spectacles avec de grandes distributions et de lourds décors. Les théâtres publics sont des grands plateaux de trente mètres de mur à mur, avec trente mètres de hauteur et 800 places, il faut quand même un peu les habiter. Sinon, là encore, on donne raison à ceux qui disent ça n'a plus de raison d'exister et ça coûte trop cher. ♦

Propos recueillis par Véronique Giraud



AGENTS ACTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT
Préparez votre budget vacances et loisirs
avec le Chèque-Vacances !

Bonification
de **35%** pour
les - de 30 ans

Bonification de **30%**
pour les agents en
situation de handicap

Abattement de **20%**
sur le RFR pour
les Ultramarins

NOUVEAU
+ 5% sur les barèmes du
Revenu Fiscal de Référence
pour tous les Agents

Le Chèque-Vacances, 2 formats disponibles
et toujours les mêmes avantages.

Utilisable dans les 5 domaines suivants :

- HÉBERGEMENT
- SÉJOURS & TRANSPORTS
- LOISIRS & CULTURE
- LOISIRS SPORTIFS
- RESTAURATION

NOUVEAU



CHÈQUE-VACANCES **CONNECT**
l'application de paiement 100% digital

CHÈQUE-VACANCES **CLASSIC**
le format papier



Épargnez quelques mois et bénéficiez d'une bonification de l'État.
Pour en savoir plus : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

LE SEUL RESTO QUI RISQUE DE FERMER MALGRÉ 30 MILLIONS DE REPAS EN PLUS.

170 MILLIONS DE REPAS
DISTRIBUÉS EN UN AN,
C'EST LA HAUSSE LA PLUS FORTE
DE NOTRE HISTOIRE.
ON COMPTE SUR VOUS.



FAITES VOS DONNS
EN FLASHANT CE CODE
OU SUR [RESTOSDUCOEUR.ORG](https://restosducoeur.org)

